

BULLETIN
DE
*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES

SOMMAIRE

Cinquantième anniversaire de l'Académie	1
Séance publique du 25 avril 1972 :	
Discours de M ^{me} Suzanne LILAR, directeur en exercice	7
Discours de M. Marcel THIRY, secrétaire perpétuel .	15
Discours de M. André CHAMSON, directeur de l'Académie française	23
Discours de M. Charles HANIN, ministre de la Culture française	31
« Un demi-siècle de lettres françaises en Belgique » :	
Discours de M. Carlo BRONNE à l'inauguration de l'exposition, le 24 avril 1972	37

Chronique

Distinctions	41
Tribune radiophonique	41

Ce Bulletin étant entièrement consacré au jubilé de l'Académie, les comptes rendus des séances de janvier, février et mars et les communications prononcées à ces séances prendront place dans le Bulletin N° 2.



Les directeurs en exercice des deux Académies : M^{me} Suzanne Lilar, M. André Chamson.

Cinquantième anniversaire de l'Académie

Avec deux ans de retard — plus d'un des textes repris dans le présent Bulletin explique la raison de ce délai — l'Académie a célébré, les 24, 25 et 26 avril 1972, le 50^e anniversaire de sa fondation par Albert I^{er}, sur la proposition de Jules Destrée, en 1920. Elle l'a fait avec un éclat qui est dû à la part qu'ont bien voulu prendre à l'événement les plus hautes autorités du pays ainsi que l'Académie française, cependant que se pressait autour d'elle l'affluence de ses amis, et que la presse étrangère et belge, la radio, la télévision multipliaient les signes de leur intérêt.

L'Académie française avait accepté notre invitation à venir en corps s'associer à notre jubilé. Ainsi nous eûmes l'honneur d'accueillir M. André Chamson, directeur en exercice, et Madame Chamson ; M. Jacques Rueff, chancelier de l'Institut de France et de l'Académie française, et Madame Rueff ; M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel, et Madame Genevoix ; M. et M^{me} Jacques de Lacretelle, M. le duc de Levis-Mirepoix, M. et M^{me} Jacques Chastenet, M. et M^{me} Maurice Druon, M. et M^{me} Jean Guilton, M. et M^{me} Roger Caillois et M. Daniel Oster, chef du secrétariat. M. Julien Green, qui est membre de l'une et l'autre Académie comme le fut naguère Jean Cocteau, avait choisi de prendre place dans les rangs de la compagnie invitante.

Le 24 avril, à 16 heures, dans la salle des Donations de la Bibliothèque royale, fut inaugurée, en présence des académiciens français et d'un public nombreux et brillant, une exposition d'« un demi-siècle de lettres françaises en Belgique ». M. Liebaers, conservateur en chef, se trouvant en mission à l'étranger, c'est M. Carlo Bronne, président du Conseil scien-

tifique de la bibliothèque, qui prononça le discours inaugural ; on en trouvera plus loin la reproduction.

Le soir, le Premier ministre et Madame Gaston Eyskens recevaient à dîner les membres des deux Académies et leurs épouses en l'hôtel du chef du gouvernement. Les académiciens français portaient l'habit vert. L'ambassadeur de France et la baronne de Juniac, le ministre de la Culture française et Madame Hanin étaient parmi les invités.

On sait que cette belle résidence de la rue Lambermont était autrefois celle de notre Académie, qui en fut évincée par un autre Premier ministre. C'est ce que M. Eyskens se plut à rappeler lui-même dans le toast qu'il prononça. « Pour la seconde fois en vingt ans, dit-il, ce que nos deux pays comptent de plus brillant parmi les talents consacrés de la langue française se trouve accueilli ici, dans cette demeure que nos Académies — je ne l'oublie pas — cédèrent et concédèrent à l'entêtement d'un de mes prédécesseurs, et qui me donne l'avantage — je l'apprécie autant qu'il le mérite — de recevoir le jour du jardin des Académies. » Après avoir rappelé la gloire, « qui se perd dans le temps », de l'Académie française, et salué l'Académie belge « qui achève à peine son printemps », M. Eyskens conclut en souhaitant aux deux compagnies « de poursuivre leur longue marche, un ange sur l'épaule, un diable dans la poche, comme aurait dit Michel de Ghelderode ».

C'est au nom des deux Académies que M. André Chamson remercia le Premier ministre et Madame Eyskens. Rappelant les quatre précédentes rencontres officielles des deux Académies, à Chantilly, à Mariemont, à Paris et à Bruxelles, il évoqua leur commune vocation de « défendre et illustrer la langue française » et la large part que les écrivains français des provinces belges ont prise à cette défense et à cette illustration. Il dit combien ses confrères des deux pays étaient sensibles à l'attention que le gouvernement belge avait voulu témoigner à ce jubilé littéraire, attention qui se manifestait dès la première journée par une réunion à la fois très officielle et très cordiale.

Le lendemain 25 avril devait être marqué par une solennité plus éclatante encore. Le Roi et la Reine offrèrent un déjeuner au Palais de Bruxelles en l'honneur des deux Académies. Dans la



Au dîner chez le Premier ministre. Aux premier et deuxième rangs, de gauche à droite : MM. Roger Caillois, Maurice Genevoix, Jacques de Lacretelle, M^{me} Suzanne Lilar, M. André Chamson, M^{me} Gaston Eyskens, le Premier ministre, M. Jacques Rueff, M. Jacques Chastenet.

salle Empire, l'ambassadeur de France fit aux souverains la présentation des membres de l'Académie française et de leurs épouses, Madame Lilar celle des membres de l'Académie royale et de leurs épouses. Le déjeuner fut servi dans la grande galerie. Présidant la longue table décorée de fleurs printanières des serres de Laeken et d'œillets de Nice, le Roi avait à sa droite la baronne de Juniac, à sa gauche M^{me} Suzanne Lilar ; la Reine avait à sa droite l'ambassadeur de France, à sa gauche M. André Chamson. Autour d'eux prirent place M. Albert Lilar, ministre d'Etat, le ministre de la Culture française et Madame Charles Hanin, le ministre de la Culture néerlandaise et Madame Frans Van Mechelen, le président et le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, des lettres et des arts et Mesdames Paul Michot et Jacques Lavalleye, le président de l'Académie flamande de langue et de littérature et Madame André Demedts ; M. le conseiller culturel de l'ambassade de France et Madame Pierre de Boisdeffre ; M. André Schöller, grand maréchal de la Cour, M. André Molitor, chef de cabinet du Roi, le baron de Posch, maître des cérémonies, le lieutenant-colonel B.E.M. Janssens de Bisthoven, commandant des palais royaux, M. Carlos de Wever, attaché au département de la Cour, le capitaine commandant B.E.M. Tancré, officier d'ordonnance du Roi, le lieutenant-colonel médecin Hugo Kesteloot. Pour l'Académie royale, à côté des académiciens français cités plus haut et de leurs épouses prenaient part au déjeuner M^{me} Emilie Noulet, vice-directeur, M. Marcel Thiry, secrétaire perpétuel, M. et M^{me} Carlo Bronne, M. et M^{me} Joseph Hanse, M. et M^{me} Maurice Delbouille, M. et M^{me} Gustave Vanwelkenhuyzen, M. et M^{me} Roger Bodart, M. et M^{me} Edmond Vandercammen, M. Robert Goffin, M. et M^{me} Maurice Piron, M. et M^{me} Albert Ayguesparse, M. Georges Sion, M. et M^{me} Adrien Jans, M. et M^{me} Charles Bertin, M. et M^{me} Willy Bal, M. et M^{me} Roland Mortier, M. et M^{me} Marcel Lobet, Mgr Charles Moeller. Etait présente aussi Madame la duchesse de La Rochefoucauld, membre à titre étranger de notre Académie.

Après le déjeuner, dans la salle des glaces, le Roi et la Reine prolongèrent leurs conversations avec leurs invités jusqu'à ce qu'il fût l'heure pour ceux-ci de gagner l'hôtel de ville.

C'est là que se tint la séance publique de l'Académie consacrée à la célébration anniversaire. En prologue, dans le cabinet du bourgmestre, Madame Lilar avait remis la médaille de l'Académie d'abord au bourgmestre lui-même, M. Lucien Cooremans, en remerciement de la bonne grâce avec laquelle la ville de Bruxelles avait ouvert sa magnifique demeure à une Académie privée de son palais; à M. Hanin, ministre de la Culture française, qui venait pour la première fois parler à notre tribune; à ceux des membres de l'Académie française qui ne s'étaient pas déjà vu offrir, lors d'une précédente visite, cette médaille dont ce fut l'occasion de relire et de répéter la belle devise, empruntée au discours fameux d'Albert I^{er} : « Ce verbe jailli d'une inépuisable inspiration a eu toutes les audaces en réalisant chaque fois tous les équilibres. »

La vaste salle gothique était trop petite pour le public qui s'y pressait. A la table des orateurs, autour de M. le bourgmestre Cooremans, siégeaient le ministre de la Culture française et les bureaux des deux Académies; les membres de celles-ci, côte à côte, avaient pris place des deux côtés de l'estrade. On trouvera plus loin, dans le compte rendu de la séance, les textes des discours prononcés par M^{me} Suzanne Lilar, par M. Marcel Thiry, par M. André Chamson et par M. Charles Hanin.

Une brillante réception à l'ambassade de France termina la journée.

Le mercredi 26 avril enfin, un déjeuner réunissait dans les salons d'un restaurant de la Grand-Place les académiciens et leurs épouses. Seules quelques personnalités y étaient conviées en outre : l'ambassadeur de France et la baronne de Juniac, le ministre de la Culture française et Madame Hanin, le chef du cabinet du Roi et Madame André Molitor, le conseiller culturel de l'ambassade de France et Madame Pierre de Boisdeffre, le baron Guy Buysse, conseiller culturel de l'ambassade de Belgique à Paris. Dans les toasts qu'ils portèrent en fin de repas, les deux secrétaires perpétuels s'autorisèrent de l'intimité de la réunion pour se rappeler ensemble que, d'abord sous les armes, puis en littérature française et au service de deux compagnies qui elles-mêmes servent celle-ci, ils avaient ensemble milité sous les mêmes enseignes depuis plus d'un demi-siècle. Ils burent l'un et l'autre

aux destinées des deux Académies. M. André Chamson joignit sa parole fougueuse aux leurs pour une dernière exaltation de l'idéal commun.



Présentations au Palais. Autour du Roi et de la Reine : M. Willy Bal, M^{me} Charles Bertin, M. Charles Bertin, M^{me} Suzanne Lilar.

Séance publique du 26 avril 1972

Discours de M^{me} Suzanne LILAR

directeur

Monsieur le Directeur,

Messieurs de l'Académie française,

L'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises ressent l'honneur insigne que vous lui faites d'assister à la célébration de son cinquantenaire. Déjà votre Compagnie avait accepté de participer aux fêtes de notre dixième et de notre trentième anniversaire. Ainsi s'établit une tradition. Au nom de mes confrères je remercie l'Académie française de cette fidélité dans l'amitié et du lustre qu'apporte à notre commémoration une délégation aussi brillante que nombreuse.

Vous n'aurez pas été, Messieurs, sans vous aviser d'une bizarrerie. A ce bureau commis à la tâche de vous recevoir siègent deux femmes. A l'égard d'une institution où les femmes ne sont pas représentées, ne serait-ce pas comme une impertinence ? Mais il faut être véridique. Si nous nous trouvons ici, Madame Noulet, docteur honoris causa de votre Université de Paris, et moi-même, nous ne le devons qu'au hasard, un hasard non dépourvu de malice, puisqu'au paradoxe de vous faire recevoir par deux femmes, il en superpose un autre, plus surprenant et combien plus périlleux en ce qui me concerne, celui de vous faire recevoir par une Flamande, une Flamande écrivant en français. C'est cette double allégeance qui me soustrait au quadrillage officiel — tant il est vrai que la vie échappe toujours aux compartimentages des institutions, pour le scandale des uns

et l'édification des autres. Ayant à évoquer les intentions de ceux qui fondèrent, il y a cinquante ans, notre Académie et qui appelèrent à eux les Maeterlinck et les Eekhoud en même temps que les Severin et les Mockel, je ne puis m'empêcher de me réjouir de ce concours de choses même s'il me fait apparaître dans le rôle ingrat du *trickster*, personnage bien connu des ethnologues et qui a pour mission de brouiller les cartes. Il me permet de marquer d'emblée que nous autres, écrivains de Belgique, nous n'avons pas tous la même relation avec la langue française. Pour les uns elle est un destin, pour les autres elle est aussi un choix. Mais choix ou destin, c'est pour la célébrer que nous nous trouvons ici avec vous, Messieurs. Il y a là, par-delà des différences auxquelles certains d'entre nous demeurent attachés, une solidarité que pour ma part, je trouve d'autant plus belle.

Excellences, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, après avoir salué nos hôtes illustres, j'évoquerai Jules Destrée, fondateur de notre Académie. Curieux homme que ce Ministre qui, le jour de notre installation, nous mettait en garde contre l'esprit académique et l'art officiel. Avocat, journaliste, écrivain mêlé à l'aventure des *Jeune Belgique*, homme d'état, ambassadeur, mais avant tout artiste jusqu'à la moëlle, esthète au goût raffiné qui, dès sa jeunesse, avait entrepris d'initier ses compatriotes à la peinture et à la littérature, ce grand bourgeois aristocrate qui allait devenir un tribun — car au tournant du siècle il s'était jeté avec l'impétuosité de son génie oratoire dans la lutte ouvrière — fut bien l'homme de toutes les contradictions. Mais ce Wallon était aussi l'homme de toutes les fidélités et entre toutes, de celle qu'il avait vouée à la langue française. Notre Académie qu'il fonda avec l'approbation de son souverain et ami, le Roi Albert, fut une de ses plus chères réalisations. Il eut la modestie de ne pas la calquer sur le modèle que lui offrait l'Académie française. Nos statuts s'en écartaient sur plusieurs points. Je ne cite que pour mémoire l'accessibilité aux femmes. Non moins intéressante était la création d'une section de philologie. Il n'est pas interdit de penser qu'en appelant à l'Académie « ceux qui étudient le perpétuel mouvement de la langue », Jules Destrée ait prévu le développement des sciences

du langage — quand bien même aujourd'hui le beau nom de *philologue* n'agréerait plus à toutes les oreilles. En recommandant à cette section l'étude des savoureux parlers romans et des dialectes wallons, Destrée montrait assez qu'il n'entendait pas faire de ces érudits de « simples greffiers de l'usage ».

Une troisième innovation avait traité aux membres étrangers. Il s'agissait « sans altérer le caractère national de notre institution » de faire appel à des écrivains qui, au-delà de nos frontières, défendent et honorent où qu'ils soient, la langue française. Il y a, disait Destrée, entre ceux qui usent de cette langue un lien — et en romantique qu'il était, il ajoutait un lien « si doux et si puissant ». Pourquoi n'en pas faire une occasion de rapprochement ? Ce rassemblement était alors une nouveauté. La singularité, si l'on songe que l'homme était un Wallon fervent, un homme politique aux positions avancées, fut qu'il tint à le réaliser en dehors de toute politique, indication dont l'Académie fit son profit et à laquelle elle demeure fidèle.

« Que la langue française me paraît belle ! » s'exclamait le fondateur de notre Académie. Mais aujourd'hui on nous persuade que dire d'une langue qu'elle est belle n'a point de sens. Il en irait de même de la clarté. Toute langue maternelle serait claire comme toute mère est jolie. La clarté française ne serait-elle qu'un mythe ? Déjà Descartes affirmait que sont clairs ceux qui digèrent le mieux leurs pensées, quand même ils ne parleraient que bas-breton.

Je ne vous apprends rien, Messieurs, en vous rappelant qu'avant Rivarol, le fameux Cardinal du Perron avait vanté la clarté française. « Aucune langue, écrivait-il, ne représente mieux les choses telles qu'elles sont ». Il la comparait à l'espagnole que son aptitude à représenter les choses plus grandes prédisposait aux rodemontades. Quant à l'italienne, il la disait propre à les représenter plus petites et à cause de cela fort bonne aux choses de l'amour.

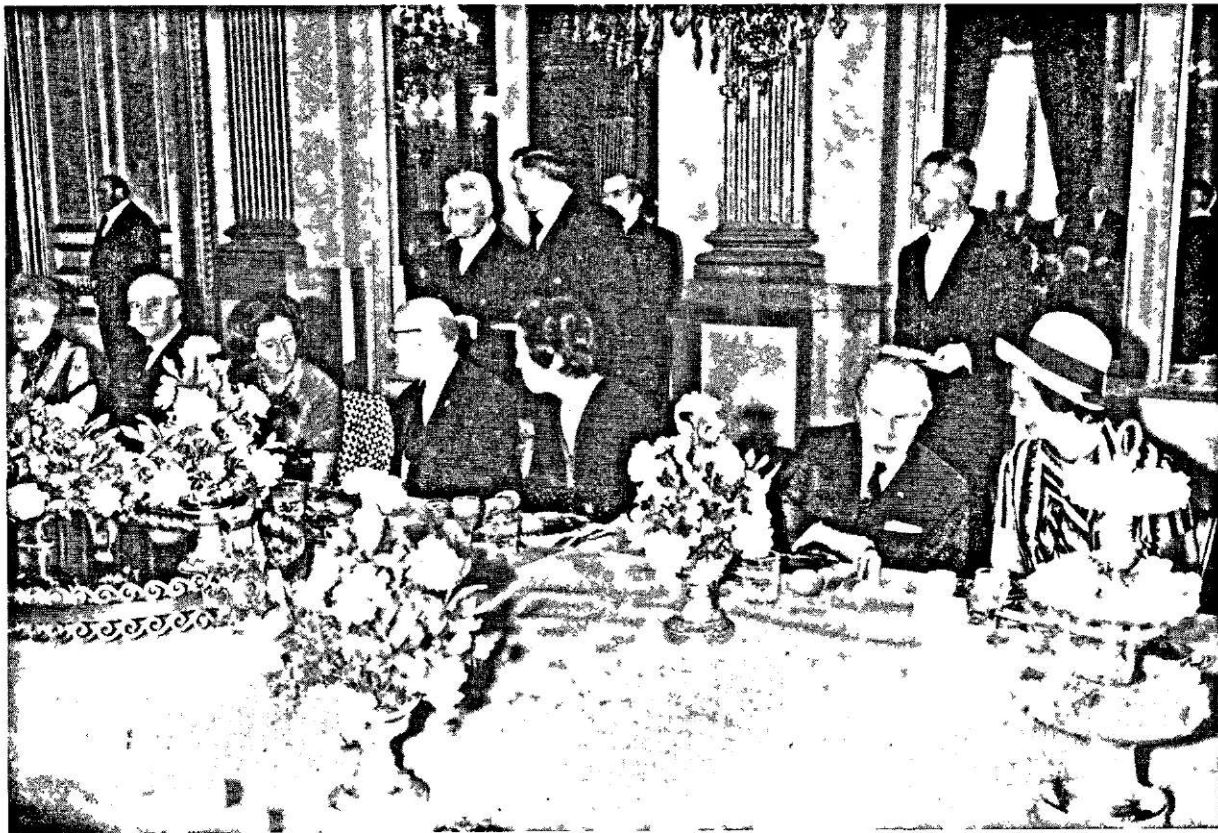
Laissons ce Cardinal à ses conceptions étranges. Nous voici réunis pour louer la langue française. De la part du Directeur, cette louange est devenue un rite. A quel point cette tâche est délicate pour moi, Messieurs, vous allez en juger. Parlant du langage, Sartre le décrit comme une sorte de grand système

électronique : « on touche des machins et puis ça donne des résultats ». Le rapport que l'écrivain aurait ainsi avec la langue serait un rapport de propriété. « En tant que Français, écrit-il, la langue française m'appartient » et il ajoute « comme elle appartient à tout francophone ». Je ne suis pas sûre qu'il ait raison et qu'il n'y ait quelque gradation dans le droit que nous avons à faire valoir sur la langue. Je le sens bien, moi qui suis amenée à parler d'elle devant vous qui en êtes les gardiens et qui ne le fais pas sans quelque gêne. Je ne suis pas certaine d'avoir la même liberté de forger ou de condamner un mot, d'instaurer, de consacrer, de rompre un usage. Ou si je le fais, je ne suis pas assurée de trancher dans le fil et de servir le génie de la langue.

Certes il arrive à nos écrivains de s'incorporer tout naturellement au domaine français. Il me semble que rien ne distinguait sous la belle couverture jaune du *Mercur* de France mon maître Fernand Severin — comme rien, sous la bande fraîche du *Goncourt*, n'avait différencié le romancier Plisnier de ses confrères de France. Mais Crommelynck ! Mais Ghelderode ! Mais Verhaeren dont notre Mockel reconnaissait qu'il avait été « superbement mais rudement barbare » ! Car il est arrivé quelquefois aussi que le français fût utilisé chez nous comme un vêtement d'emprunt et que, dans l'effort pour exprimer des paroxysmes fort éloignés de son génie, la langue fût violentée.

Faut-il s'en indigner ? Qui acquiescerait aujourd'hui au décret d'un Maurras : « Le Français c'est le classique, il n'a aucun besoin de ces étrangers » ? Qui prendrait sur lui d'assigner à la civilisation française les frontières de l'état français ? Qui d'organiser un repli si préjudiciable au sort de la langue ?

S'y résoudrait-on qu'on n'en serait pas quitte à si bon compte avec l'altérité. Car enfin, ils étaient de France, ce Rimbaud qui blasphémait « son odieux génie », ce Baudelaire qui disait : « je m'ennuie en France parce que tout le monde y ressemble à Voltaire ». Ils étaient de ce pays de clarté Scève l'orphique, Nerval le voyant, Mallarmé qui a mérité d'être nommé l'Obscur comme Héraclite. Ils étaient de ce pays de mesure, les Rabelais, les Hugo, les Céline. Qu'en conclure sinon que la contradiction est indéracinable du cœur de l'homme. Il n'en est pas de plus



Au déjeuner royal. De gauche à droite, autour de la Reine : M^{me} Emilie Noulet, le baron de Juniac, ambassadeur de France. — M. André Chamson, M^{me} Charles Hanin, M. Maurice Genevoix, M^{me} Carlo Bronne.

fondamentale que celle qui oppose la raison à cette espèce de déraison éminente pratiquée par les poètes.

Parce que la langue française a tiré son organisation du latin et du monde qui le parlait, parce que pendant longtemps « l'idéal de ceux qui utilisaient le français a été moins d'exprimer ce qu'ils ressentaient que d'en faire part à autrui »¹, la langue française se situe sur le versant de la raison. C'est un Français, bien représentatif celui-là du génie français, la Bruyère, qui affirme : « L'on n'écrit que pour être entendu ». Ce qui n'est pas si évident en un temps où le jargon foisonne et certains mettent tout leur art à brouiller leurs pistes. Mais laissons cela. Dans l'ensemble la Bruyère a raison. Le langage est d'abord moyen de communiquer. Or qu'est-ce qui est communicable ? Ce n'est pas la sensation, toujours inconsistante et relative. Car « le vin est doux à Socrate bien portant et amer à Socrate malade ». C'est le mérite du philosophe grec d'avoir compris que, si l'on voulait échapper au vertige du relativisme, il fallait trouver un fondement au discours. Protagoras avait dit : « L'homme est la mesure de toutes choses ». Socrate corrigea : « L'homme en tant qu'il pense est la mesure de toutes choses ». C'est déjà presque un adage français. Nous ne sommes pas loin du *cogito*. Et comme nous sommes loin en revanche du philosophe danois qui affirme : « Moins je pense, plus je suis ». Seule la pensée, une fois convenues certaines règles du raisonnement, se prête à la transmission d'une vérité universelle. Si j'en crois les linguistes, la langue française est imbue de ces règles et tout particulièrement du principe d'identité dont elle offre quelques variantes familières : « On est ce qu'on est », « il faut ce qu'il faut », « un chat est un chat » qui devient chez Boileau et Voltaire : « j'appelle un chat un chat ».

C'est la probité du langage français d'offrir au discours humain la perfection de son cadre logique, mais c'est l'honneur de ses écrivains d'avoir su le ployer. On nous dit aujourd'hui que le langage est un conditionnement, que l'homme parle moins qu'il n'est parlé. Cela n'est vrai qu'en partie. Dans le corps à corps où l'écrivain se trouve engagé avec l'écriture, il semble

1. André Martinet.

que les langues offriraient moins un conditionnement qu'un certain type de résistance. Pour s'en tenir au vocabulaire, il va de soi qu'une langue abstraite comme le français, avec ses mots aux arêtes bien dessinées, présente un autre obstacle à l'écriture que, par exemple l'allemand, avec ses mots aux contours imprécis, déjà pourvus d'une frange (pour ne point parler de la langue anglaise avec ses mots courts, concrets, souvent monosyllabiques, pressés l'un contre l'autre, la langue anglaise dont je ne sais qui disait que comme la cuisine anglaise elle était fondée sur le principe de la juxtaposition).

S'il est un génie propre aux langues, ce génie n'a jamais borné la civilisation qu'il représente. Héritier de la pensée gréco-latine, le génie français, tout épris qu'il est de lumière, n'a pas pour autant étouffé chez ses écrivains la voix de l'ombre. Il y a beaucoup de nuit dans Racine. De même l'ordre impératif de la syntaxe française, s'il s'accommodait mieux de la coupe que de la période, n'a pas empêché le surgissement d'une lignée d'admirables prosateurs à phrases longues : Perrot d'Ablancourt, Bossuet, Chateaubriand, Proust — non plus que la subordination de la langue française au principe d'identité n'empêchait André Breton de le récuser dans le passage si souvent cité du Second Manifeste. Tout porte à croire, en effet, qu'il existe un point de l'esprit d'où les catégories de la logique apparaissent comme dépassées. Il se pourrait que l'espoir de détermination de ce point ne concerne pas que les poètes surréalistes mais tous ceux que cabre l'intimation d'avoir à identifier la réalité à la raison. De grands écrivains français ont choisi de témoigner que plus une chose est poétique plus elle est réelle. Pareils à la colombe de Kant, soutenue plutôt qu'entravée par la résistance de l'air, c'est dans les contraintes qui leurs étaient infligées qu'ils ont trouvé les conditions d'un miraculeux équilibre.

Combien sage Destrée, qui, parlant de notre langue, la disait non *claire* mais *génératrice de clarté*, non *précise* mais *apte à préciser*, nous invitant ainsi à passer de l'idée de clarté à celle de clarification — combien plus actuelle puisqu'elle suppose un pouvoir de la langue sur l'homme et, dans le cas de la langue française, un pouvoir clarificateur, donc aussi quelque

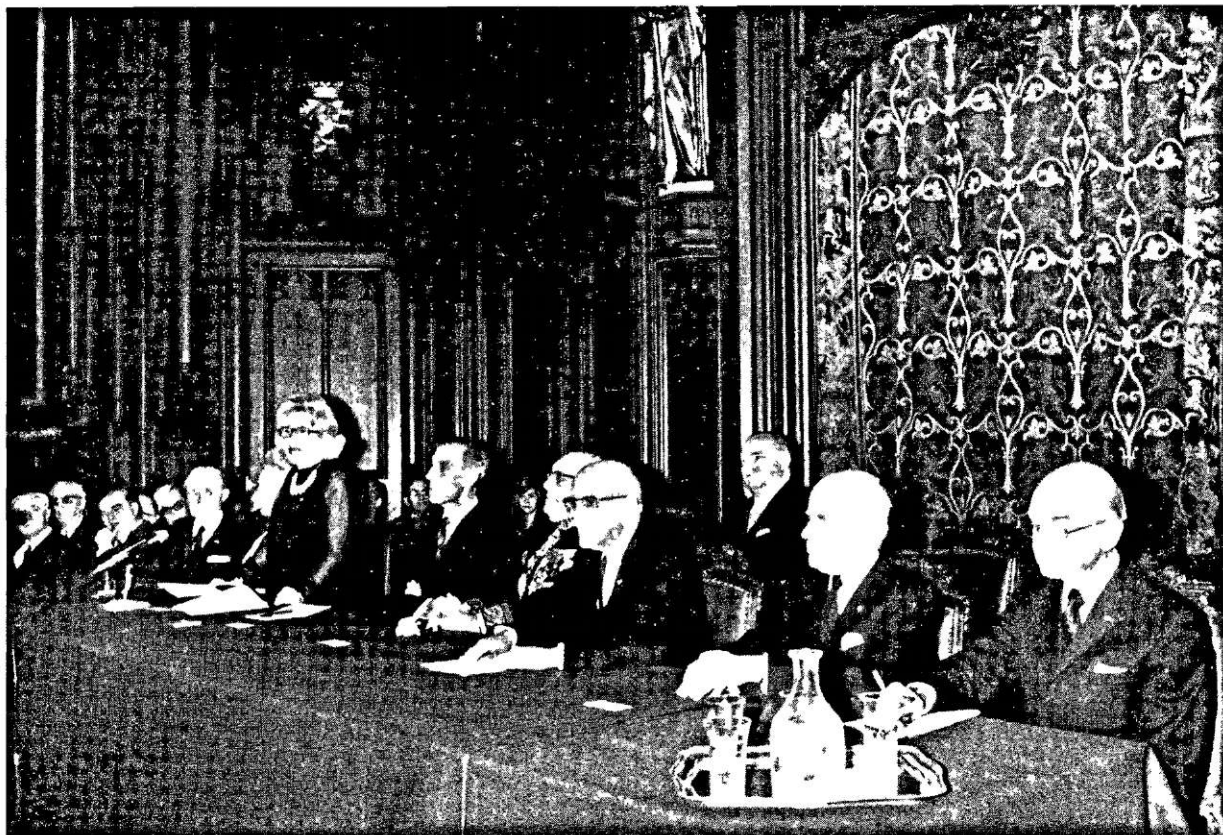
chose de rétif encore à la clarté, quelque chose d'*autre*. Ainsi se trouve introduite l'idée de *différence*. Comme l'univers, les langues se coaguleraient si venait à s'arrêter ce jeu du *même* et de l'*autre* qui y maintient la circulation et la vie. Nous n'avons pas attendu le dernier état de la linguistique pour savoir qu'elles révèlent sous de notables écarts d'organisation une structure profonde qui leur est commune et qu'elles ne cessent de se déployer sur le double plan de l'universel et du spécifique; nous n'avons attendu ni Levi-Strauss ni Chomsky pour l'entrevoir puisque déjà la célèbre *Grammaire* de Port-Royal et les encyclopédistes nous avaient entraînés dans cette direction. Mais enfin, pour n'être point totale, cette spécificité n'en existe pas moins et nul sans doute ne l'éprouve comme l'écrivain de souche étrangère aux prises avec le génie clarificateur et ordonnateur de la langue française.

Dans la mesure où il relève ou croit relever d'un génie différent (et si je songe ici aux Flamands, c'est qu'ils représentent cette situation de façon plus exemplaire), l'écrivain français de Belgique peut se trouver engagé dans une pratique militante de l'écriture, obligé à préserver sa différence, à la maintenir vive, non seulement par fidélité à cette dualité de culture qui est son privilège mais parce que tel est le tribut qu'il est à même d'apporter aux lettres françaises. Non que celles-ci aient eu besoin de lui pour établir cette sorte de dialogue sur les crêtes que le génie germanique et le génie greco-latin n'en finissent pas de renouer — dialogue qui n'est que l'écho de l'éternelle dualité de l'âme humaine, toujours oscillant entre sa tentation d'ébriété et son exigence de rectitude et de contrôle. Il n'en est pas moins vrai que l'écrivain belge y a tenu sa part. Il y eut ainsi dans le jardin franco-flamand quelques hybridations surprenantes. Cette alliance de la culture néerlandaise et de la culture française, le Wallon Plisnier l'a nommée « le miracle de la Belgique ».

Notre destin, dans ce pays, est d'être nés à la lisière de deux mondes qui s'opposent. Mais au fond de toute opposition, il y a la promesse d'un concert. Ainsi le veut la dialectique, la vraie, celle de Platon. Loin d'engloutir les oppositions dans

une synthèse, elle nous les montre réunies dans une sorte de féconde émulation.

Mes chers confrères, j'aurais bien mal rempli mon rôle si je n'avais fait entendre que par dessus l'écart de nos situations et de nos opinions, quelque chose de puissant nous relie, et c'est l'amour d'une langue avec laquelle nous menons cette longue lutte amoureuse qu'est l'écriture, c'est notre solidarité d'écrivains français.



La séance publique à l'Hôtel de ville. A la table du bureau, de gauche à droite : M. Maurice Genevoix, M^{me} Emilie Noulet, M^{me} Lilar, M. Charles Hanin, ministre de la Culture française, M. Lucien Cooremans, bourgmestre de Bruxelles, M. André Chamson, M. Jacques Rueff, M. Marcel Thiry.

Discours de M. Marcel THIRY

secrétaire perpétuel

Cinquante années : *breve aevi spatium* pour une existence académique si l'on compare ce laps aux trois siècles et demi du haut desquels votre Compagnie, Messieurs de l'Académie française, considère affectueusement notre relative enfance. Il est vrai que nous sommes en fait un peu plus âgés que ne le portent nos cartons d'invitation à ce jubilé. Ce n'est pas une coquetterie qui nous fait annoncer le cinquantenaire de l'Académie alors qu'elle a cinquante-deux ans. Si nous avons dû différer de 1970 à 1972 la commémoration d'une naissance qui date de 1920, c'est que cette adolescence de cinquante ans dont nous sortons, et qui fut vagabonde, a connu pour finir une dernière crise de logement. Déjà, au lendemain de la deuxième guerre, notre Académie s'était vue un beau matin, comme dans *La belette et le petit lapin*, expulsée par un Premier ministre des locaux qu'elle occupait. Cette fois le malheur ne provint pas d'un acte de gouvernement, mais d'un champignon au nom lugubre, le *merulus lacrymans*. Ce fâcheux cryptogame qui habite les boiserie y sécrète des larmes délétères. Installé dans les charpentes centenaires du Palais des Académies, il les avait corrodées pendant des lustres à l'intérieur des murs jusqu'à ce qu'on s'aperçût que ce palais allait s'écrouler sur la tête des cinq Académies royales qu'il abritait. D'où branle-bas d'alerte, exode de l'Académie transportant dans un logis d'occasion ses pénates et l'édredon rouge de ses jeunes traditions « comme vous transportez votre cœur », et tous les corps de métiers envahissant l'énorme maison du prince d'Orange pour bouter dehors le *merulus* et remplacer par du béton l'armature de vieux chêne.

C'était il y a sept ans. Des péripéties administratives, des malheurs commerciaux d'entrepreneur ont à ce point prolongé, éternisé les délais prévus pour cette restauration que nous avons finalement décidé de ne plus attendre d'avoir retrouvé notre toit pour convier nos amis à venir fêter avec nous la date dépassée de notre cinquantième anniversaire. Et, parce

qu'aux fortunés l'infortune tourne à fortune, d'être sans foyer autre que provisoire nous vaut de recevoir ces amis dans le prestigieux Hôtel de ville que M. le bourgmestre et l'administration communale de Bruxelles ont mis à notre disposition pour la circonstance quand ils ont su notre embarras. Qu'ils soient remerciés d'avoir ainsi donné asile à la littérature ; celle-ci s'est d'ailleurs toujours trouvée chez elle en cette Grand-Place qui fut aimée de Victor Hugo comme de Jean Cocteau.

Nous tenions donc bien, dira-t-on, à ce rite de commémoration ? Nous y tenions comme à une fête de l'amitié ; des amitiés, de toutes celles qui nous ont accompagnés et nous accompagnent dans le devenir toujours assez aventureux d'une société littéraire relativement récente. Entre ces affections qu'on me laisse dire qu'il y en a une qui est hors de pair, ne serait-ce que par son ancienneté. Nos fidèles amis que nous avons tant de plaisir à voir habituellement à nos séances publiques, mais dont aucun tout de même n'y vient depuis 1920, ne me tiendront pas rigueur et ne marqueront pas trop de jalousie si je confesse que dans notre sentiment ce cinquantième anniversaire d'une naissance se conjugue avec d'amicales noces d'argent. A peine l'Académie royale de langue et de littérature était-elle installée qu'elle se vit invitée par l'Académie française à passer au château de Chantilly la journée du 18 mai 1921 ; ce fut la première de ces rencontres dont Madame Suzanne Lilar vient de citer les plus solennelles et dont il est bien vrai qu'elles sont devenues une fort belle tradition. De celle-ci les images que j'ai personnellement connues m'apparaissent avec la vivacité des grands souvenirs. N'étant pas encore né à la vie académique, je n'étais pas à Mariemont quand l'Académie française vint nous y rendre, en 1931, la visite de Chantilly, je n'étais pas à Paris en 1937 quand les académiciens belges furent admis, privilège exceptionnel, à siéger avec leurs confrères français à la Commission du dictionnaire, où, par un heureux sort, c'était le mot « accueil » qui était discuté. Mais d'autres tableaux me sont présents, les uns fastueux dans de grands salons ministériels avec grand décor d'habits verts, les autres plus familiers sans manquer de cette grandeur que la présence d'une noblesse comme celle de la dame du quai Conti confère à toute réunion.

Et je revois peut-être surtout, par une admirable journée de mai, face à l'un des plus délicats vallons d'Ile de France, cette longue terrasse du château de la Bretèche où le baron Guillaume, ambassadeur à Paris, avait réuni nos deux Académies en un déjeuner que l'arrivée impromptue de la reine Elisabeth vint enchanter d'un allègre prestige royal.

Cependant le destin qui appelait notre Compagnie à connaître les bienfaits de cette constante fraternisation avec celle en qui s'incarne la continuité des lettres françaises ne pouvait être deviné par notre fondateur, et il fallait donc qu'il y eût d'autres raisons à son initiative. Celle-ci fut loin d'être improvisée ; l'opportunité en avait été discutée de longue date. Dès 1886 la création à Gand d'une Académie flamande de langue et de littérature avait dû faire penser, par un réflexe de symétrie qui joue habituellement un rôle dans l'évolution des structures belges, à quelque institution parallèle pour la littérature et la langue françaises. Mais à l'époque le mouvement littéraire de nos provinces était résolument antiacadémique, à Bruxelles avec la *Jeune Belgique* et puis surtout à Liège avec les symbolistes de *La Wallonie* ; entrer dans une académie, pour ces poètes ç'aurait été le passage au parti des momies. Une opinion plus raisonnée devait tendre d'ailleurs à représenter que cette symétrie par laquelle on aurait pu se laisser tenter pour créer à Bruxelles ou en Wallonie une académie « française » en pendant à l'Académie flamande de Gand était une fausse symétrie ; suivant cette opinion, qui peut n'être acceptée qu'avec des nuances ou même être contestée, mais qui a cheminé jusqu'à prendre formule radicale dans le manifeste du *Groupe du Lundi* en 1937, la littérature française de nos provinces fait partie de la littérature française tout court et toute large, sans différence spécifique et essentielle, et dans la mesure où une Académie doit servir de consécration et de lieu de rencontre aux auteurs d'une littérature ayant sa personnalité propre il n'était pas besoin d'en créer une pour les lettres françaises en Belgique.

C'est un facteur un peu accidentel qui fit prendre à la question un tour d'actualité. Au début du siècle, l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, notre vénérable aînée, celle que nous appelons la Thérésienne parce que l'impé-

ratrice Marie-Thérèse fut la patronne du cercle dont elle est issue, et qui avait jusqu'alors accueilli quelques écrivains, fut d'opinion que la littérature d'imagination n'avait pas sa place dans une Académie purement savante et qu'elle devrait plutôt se voir honorée par la création soit d'une classe spéciale de cette Thérésienne, soit d'une Académie à part. D'où des discussions et des enquêtes.

Les équipes révolutionnaires de 1880 ou de 1886 avaient pris de l'âge, certains de leurs protagonistes étaient donc devenus plus accessibles à des considérations que vingt-cinq ans plus tôt ils auraient persiflées comme utilitaires et bourgeoises. Mais malgré cet assagissement des turbulents dépendeurs de perruques qui avaient suivi jadis Max Waller ou Albert Mockel, certaines réponses à la consultation instaurée par l'Association des écrivains belges ne manquèrent pas de rejeter vertement la proposition de créer une Académie belge de littérature française. M. Jacques Detemmerman, dans un article que vient de publier notre Bulletin¹, prend plaisir à rapporter plus d'un de ces fracassants refus dont les auteurs devaient vingt ou trente ans plus tard accepter sans aucune mauvaise grâce de siéger parmi nous. Jules Destrée émettait un avis plus que réservé : « Hum ! Je n'aime pas beaucoup les Académies. »

C'est ce même Destrée pourtant, devenu après la guerre de 1914 ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui va user de son grand ascendant sur l'opinion et aussi du crédit dont il bénéficie auprès d'Albert I^{er} pour réaliser le projet dont il a trouvé dans les cartons ministériels l'épais dossier bourré d'avis favorables ou défavorables, le sien propre étant de ces derniers. Dans son Rapport au Roi, le ministre Jules Destrée justifie sa proposition par « l'admirable efflorescence de nos lettres depuis 1880 » d'une part, et d'un autre côté par le vœu de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, finalement émis en 1920, de voir créer en dehors d'elle une Académie de littérature française.

1. *Bulletin* de l'Académie, 1971, t. XLIV, n° 3-4, p. 266.

Madame Lilar vient de montrer comment, tout en taillant sur le modèle de l'Académie la plus illustre le patron de celle à laquelle on donne volontiers son nom, Jules Destrée avait modernisé la formule en admettant les femmes à être élues. C'était donner à cette Académie un inestimable atout, et elle a su en jouer, la séance d'aujourd'hui et la composition de son bureau en apportent une preuve nouvelle. Notre directeur, Madame Lilar, notre vice-directeur Madame Emilie Noulet, Madame Marie Gevers, à qui j'adresse dans sa retraite de Missembourg notre affectueux respect, parmi nos membres à qui la qualification d'étrangers convient si mal quand il s'agit de Français ou de Françaises Madame la princesse Bibesco, Madame la duchesse de La Rochefoucauld que voici siégeant à nos côtés, ces présences féminines qui rappellent et continuent celles d'Anna de Noailles et de Colette disent assez combien Destrée avait raison de profiter de sa liberté de créateur pour décider d'un gracieux mode de recrutement que la rigueur de leur statut historique interdit à nos confrères français.

Sur d'autres points encore Destrée a pris des libertés avec son modèle, comme d'interdire tout acte de candidature ; on avait dit que cette disposition ne serait pas respectée, et elle l'a été très exactement. Il entendait aussi réserver aux lettres dialectales la place à laquelle elles ont droit dans une représentation académique de notre vie littéraire. « L'Académie, disait-il, ne peut pas ne pas se préoccuper de nos dialectes wallons si savoureux et pleins de vie ». Enfin il adaptait l'institution nouvelle aux conditions où évoluent notre littérature et notre langue dans des régions de marches. Elles y sont en proche contact avec des littératures et des langues germaniques, cependant que d'autre part l'écrivain ou plus généralement l'usager de la langue, se sentant loin de Paris et des provinces où le parler français se modèle et s'accommode aisément suivant les changements continus de la vie, ne se reconnaît pas toujours la même autorité sur le verbe et tendrait à raidir son style par conformisme à un français immobilisé. La théorie de la langue française en soi, la connaissance méthodique de son génie et des subtilités de ses licences ont donc plus d'importance pour les écrivains frontaliers que nous sommes que pour les écrivains de l'intérieur. Un

tel souci explique que nombre des spécialistes actuels du bon usage français soit provenu de nos provinces ; ce n'est pas un hasard si l'œuvre monumentale d'un Maurice Grevisse s'est édiflée chez nous, et si le Conseil international de la langue française, dont M. Maurice Genevoix est le président d'honneur, a été quelque peu inventé et est présidé effectivement par un des nôtres, M. Joseph Hanse.

C'est en reconnaissance de cette opportunité d'accompagner notre académie d'écrivains d'une sorte de conseil de linguistes étroitement associé à ses travaux que Jules Destrée voulut une section de philologie qui siège avec notre section de littérature. L'amalgame s'est fait de la façon la plus heureuse, et l'autorité de ce groupe de philologues s'est manifestée d'autant plus grande qu'on y a vu siéger à côté des nôtres des maîtres français ou étrangers comme Ferdinand Brunot, Mario Roques ou Giulio Bertoni et actuellement Robert-Léon Wagner.

Mais le caractère spécifique dominant voulu par Destrée dans la structure de son Académie fut sans doute son universalité française. On se plaît aujourd'hui à discerner qu'en créant hors de France en 1920 une Académie de langue et de littérature françaises et surtout en décidant d'y appeler des écrivains français et des spécialistes du français provenant de tous les pays du monde, ce grand visionnaire du progrès que fut Jules Destrée préfigurait le phénomène de l'avènement de la francophonie, pourtant alors bien imprévisible dans la forme qu'il a prise. Si je promène un coup d'œil, comme j'y suis invité, sur ce demi-siècle de nos activités, j'en vois émerger des présences comme celles de serviteurs des lettres françaises ou de la philologie françaises venus de Suisse, d'Amérique, de Hollande, de Finlande, d'Italie, ou bien des événements comme celui de la réception de l'Académie canadienne française, ou encore et surtout cette mémorable séance de travail où le président Senghor, en visite officielle comme chef d'Etat, voulut prélever deux heures sur son horaire très strict pour s'asseoir à notre table ovale et discuter avec nous de la différence terminologique entre la francophonie et la francité. Et si notre plus grand prix s'appelle le prix de la littérature française hors de France, s'il fut décerné tour à tour à des écrivains suisse, belge ou québécois

par un jury où siègent M. Maurice Genevoix et M. Marcel Raymond, il me semble que c'est là encore un signe de cette abolition des frontières pour un développement pacifique des lettres et de la culture française sur une vaste partie du monde, dont le plan académique de Jules Destrée avait ouvert la perspective.

Ainsi équipée d'idées jeunes, encouragée par une haute protection royale qui ne lui a jamais fait défaut et dont nous venons encore d'éprouver le bienfait, la nouvelle Académie s'est engagée dans ses tâches multiples d'éditeur, de gérante de fondations, de dispensatrice de prix littéraires, d'organisatrice de séances publiques et de concours, sans s'attirer ni plus ni moins de critiques et de brocards que toute compagnie de son espèce. Si nous avons suscité des reproches un peu âpres ce fut à partir du moment, en 1947, où une loi vint charger les deux Académies royales de langue et de littérature, la flamande et la française, de gérer un Fonds national dont une des missions est d'attribuer des subventions pour l'aide à l'édition. Devoir tenir tous les deux mois un tribunal où l'on place les bons manuscrits à sa droite et les mauvais à sa gauche, comme les brebis et les boucs dans le *Dies irae*, ne pouvait manquer de nous valoir quelques animosités certainement justifiées dans la part même où les jugements humains sont faits d'une part d'erreurs. Ce qui m'a surpris dans la critique qui s'est élevée contre notre institution après quelques années où celle-ci eut exercé cette espèce de magistrature littéraire, c'est qu'on nous reprochait le plus souvent et en premier lieu d'être un groupe d'amis.

J'en fus étonné parce que je ne crois pas que l'amitié doive être malhonnête par nature et que des écrivains liés d'amitié entre eux deviennent par là incapables de juger impartialement d'une valeur littéraire. Mais quant au fait j'aime à confesser qu'il est réel. D'expérience je puis attester que j'ai découvert en ce cénacle littéraire où j'ai eu la bonne fortune d'être appelé il y a trente-trois ans un lieu de relations humaines non seulement confraternelles, mais aussi, je l'ai éprouvé en plus d'une circonstance grave, fraternelles. Si les poètes font une race irritable, si la philologie est une science qui dessèche l'humeur autant que les textes, ce que j'en avais entendu dire s'est trouvé curieuse-

ment démenti par le commerce que cette longue fréquentation m'a donné de cultiver avec des gens d'esprit et de cœur.

J'en reviens donc en terminant à ce maître-mot par lequel au début de mon discours je justifiais notre réunion jubilaire, au mot d'*amitié*. L'amitié entre nous, à l'intérieur du cercle académique, et avec les autres écrivains et linguistes de chez nous comme ceux qui veulent bien nous entourer ici de leur encourageante présence, la grande amitié, par-dessus une frontière entre Etats, avec la grande institution vouée au culte des lettres et de l'esprit français qui est aussi le nôtre : puis-je dire que figurée par de tels exemples l'amitié fait une œuvre humaine dont sans trop de désabusement pour la littérature et la philologie en elles-mêmes on peut dire au bout du compte, quand on se retourne sur le chemin parcouru, qu'elle a bien son prix dans la vie d'un homme de lettres ou d'un philologue ? C'est même une œuvre que celui-ci ne pourrait sans une certaine témérité estimer beaucoup moins haut que sa création d'artiste ou de savant. L'amitié, premier bien pour l'homme après la sagesse, dit La Rochefoucauld ; l'homme littéraire dirait : après la littérature, et encore cette préséance n'est-elle pas si sûre. Je m'en réfère à vous, Messieurs de l'Académie française, qui avez la gloire et qui l'avez deux fois, en vertu de vos ouvrages et en vertu de la longue lignée glorieuse dont vous êtes issus : vous savez bien l'art d'humaniser la « maigre immortalité noire et dorée » de cette gloire littéraire, et d'y faire passer la chaleur de l'amitié. De cette communion sympathique vous nous avez fait sentir sans cesse la bonté, et votre présence nous en apporte aujourd'hui la nouvelle manifestation. Soyez-en remerciés par une Académie qui travaille au grand ouvrage moderne de la solidarité des littératures françaises dans le monde, et pour cette solidarité elle-même.

Discours de M. André CHAMSON

directeur de l'Académie française

Madame le Directeur,

Mesdames et Messieurs de l'Académie Royale.

Dans ce rassemblement d'écrivains rendus fraternels par l'usage de la même langue, c'est à la Flamande que je veux d'abord m'adresser. Vous vous êtes située devant nous, Madame, à l'extrême septentrion de notre domaine, là où notre langue et notre culture, suivant l'aire la plus nordique de notre rose des vents, s'ouvrent sur une autre langue et sur une autre culture, et le hasard a voulu — comme s'il n'était pas le hasard — que celui qui doit vous répondre puisse le faire en se situant à son tour à l'autre extrémité de ce domaine.

Fils de la terre d'oc, rhodanien des deux rives, bilingue au plus secret de mes origines, mais écrivain français par un choix qui se confond avec le destin, et n'est pas sans analogie avec le vôtre, j'ai reçu la mission de saluer votre Académie Royale de langue et de littérature françaises de Belgique au nom de l'Académie française. Nos deux voix alternées sont comme une mesure de l'espace qui est le nôtre. Elles se répondent au-dessus de cette étendue originelle, noyau central d'une langue qui a essaimé à travers le monde, mais qui garde toujours ici son domaine primordial. Salut donc, depuis les rives de la Méditerranée jusqu'aux plaines que prolonge la mer du Nord, et jusqu'à ces horizons où le ciel tient deux fois plus de place que la terre ! Salut à cet espace que nous sommes accoutumés à situer au centre de la mappemonde, comme s'il était le pivot de la planète !

Cet espace est pourtant bien peu de chose à côté de celui qu'occupe la langue anglaise, ou la russe, ou la chinoise. Mais c'est un espace profond. Il unit la durée à l'étendue, et porte en lui, à travers des siècles de recherches et de découvertes, une longue accoutumance aux conquêtes de l'esprit.

Faiseuse de clarté et, par cette clarté, découvreuse de mystères, notre langue possède ainsi une autre vertu qui, peut-être,

est sa vertu essentielle. Elle incorpore à l'instant présent et, par l'instant présent, aux temps qui vont venir, cette durée au cours de laquelle elle est toujours restée semblable à elle-même et, des pères aux fils, toujours compréhensible.

Sans doute, au cours de tant de siècles, avons-nous enrichi son vocabulaire, modifié sa syntaxe, et donné d'autres résonances aux chants qu'elle porte en elle. Nous pourrions pourtant la parler encore, sans avoir besoin de la traduire, avec ceux qui vécurent près de cinq cents ans avant nous, et c'est à peine si leur accent nous étonnerait, comme l'accent de quelque province lointaine.

Ce privilège ou, pour dire mieux, ce pouvoir, — que nous partageons du reste avec quelques autres littératures, — est un de ceux que certains voudraient remettre en question. Ils voudraient briser, par tous les moyens possibles, la continuité de notre langue et en brisant cette continuité, briser aussi la continuité et la cohérence de notre pensée, et bouleverser toutes nos manières de vivre. Sans doute il convient de reconnaître que ce qu'on appelle, aujourd'hui, l'accélération de l'Histoire, peut entraîner, à certains moments, une accélération parallèle de l'évolution du langage. Dans bien des pays, l'homme moderne serait incapable de comprendre la façon dont parlait son trisaïeul, incapable aussi de lire ce qu'on écrivait, dans sa propre langue, il y a seulement un siècle et demi. Ces mutations peuvent être naturelles. Les langues vivent et, comme tout ce qui est vivant, il est normal qu'elles se transforment, ou même qu'elles vieillissent avec une incompréhensible rapidité. Mais il serait anormal que cette transformation, ou que ce vieillissement, soient le résultat d'une volonté de rupture, ou d'une réputation arbitraire de ce qui constitue notre plus précieux héritage et notre plus grande chance.

Nous touchons ici à l'un des plus difficiles devoirs qui s'imposent à votre compagnie comme à la nôtre, et à chacun d'entre nous, dans la mesure où il participe, peu ou prou, à l'activité créatrice de son temps. Il nous revient d'abord de veiller sur la pureté de notre langue, et même de la maintenir, si elle est consentante, dans l'état de perfection où elle peut être arrivée, à tel moment de l'Histoire. Mais nous devons aussi, avec une

égale vigilance, suivre son évolution pour l'empêcher de devenir une langue morte, à condition que ses changements viennent du plus profond d'elle-même.

Il n'est pas question, pour moi, de parler ici des difficultés de voisinage qu'une langue peut avoir avec d'autres langues. C'est seulement des problèmes intérieurs du grand parler maternel de France que je veux m'occuper.

J'avoue ne pas bien savoir si, dans votre pays, la langue que nous écrivons, les uns et les autres, subit les mêmes assauts que ceux qu'il lui faut affronter chez nous. Si je ne le sais pas de connaissance certaine, j'imagine pourtant qu'ici, comme en France, il est question, depuis quelques années, de contraindre cette langue à s'aligner sur la langue dite « parlée », et cela au moment même où cette « langue parlée » est en proie à une irrésistible logorrhée, multipliée par tous les moyens mécaniques ou électroniques de reproduction de la parole.

Dans toutes les langues, le monde actuel est un monde de bavardages, de palabres et de harangues. Son silence lui-même est plein de vociférations. Il suffit de tourner un bouton pour qu'elles se fassent entendre. Ah, certes, oui, nos cadets ou, plutôt, certains d'entre eux, ont pris la parole, non pas comme nos ancêtres ont pris la Bastille, ainsi que ces jeunes gens aiment à le proclamer, mais comme on fait démarrer une motocyclette, en donnant tous les gaz, et sans plus savoir, au bout d'un moment, oreilles assourdies et tête perdue, ce que signifie cette pétarade.

Les mots les plus importants de notre vocabulaire ont changé de sens dans la bouche de ces vociférateurs. Qui aurait pu croire, il y a un quart de siècle, que le mot « répression » pourrait parfois désigner une simple réprimande ? Qui aurait pensé, vers la fin de l'année quarante, que la tyrannie et le malheur ne seraient plus, aujourd'hui, ce qu'ils ont été alors pour nous ? Tous les mots-clés des grandes expériences humaines sont devenus des sortes de fourre-tout, tantôt dépouillés de leur signification originelle, et tantôt gorgés de sens insolites ou aberrants. Une petite minorité, recrutée parmi les intellectuels ordinairement dégagés des mesquines servitudes, a eu le pouvoir de déchaîner cette trombe !

Je n'ai pas peur, pour ma part, de cette menace de subversion linguistique. Dans tous les pays civilisés, elle est une des marques de notre temps. Elle passera comme sont passées les boursofflures des époques les plus déréglées. Je ne suis même pas effrayé par le foisonnement des mots nouveaux et les bouleversements sémantiques des vieux vocables. Ce ne sont que les signes des maladies infantiles d'un vénérable organisme et, peut-être, la preuve de son éternelle jeunesse. Ces maladies de la peau de notre langue ne me semblent pas avoir une bien grande importance.

Ce qui me fait peur, en revanche, c'est une grande entreprise, à la fois désordonnée et systématique, à laquelle nous assistons, depuis quelque temps, avec trop de passivité, peut-être. Insidieusement, parfois dans l'indifférence des pouvoirs, quelquefois même avec leur inconsciente complicité, certains cherchent à séparer les générations qui nous suivent de ces siècles d'effort pendant lesquels s'est constitué leur patrimoine. Pour quelques-uns de nos contemporains, cette entreprise est une véritable croisade, une conjuration qui donne son sens à la vie. « Il ne faut plus, proclament ces croisés d'un nouveau genre, que nos enfants apprennent à parler et à écrire dans les œuvres de ceux qu'on appelle les grands écrivains du passé ! » Tel maître, ayant charge d'âmes et d'esprits, a commencé cette année en disant à ses élèves : « Molière est à notre programme, mais je ne vous parlerai pas de lui... ». Un seul maître, me direz-vous ? Non, pas un seul, malheureusement ! Beaucoup n'ont pas l'audace de proclamer ainsi leur résolution, qui veulent pourtant la même chose. « Finissons-en, pensent-ils, avec Molière et Racine, La Bruyère et La Fontaine, Voltaire et Rousseau, Chateaubriand et Victor Hugo, Alfred de Vigny et Baudelaire... » Une aussi absurde conjuration a sa chance de devenir une mode. Au reste, n'y aurait-il qu'un seul maître en France pour parler ainsi, et que vingt ou trente élèves pour être ainsi dépouillés de leur héritage, que le scandale serait entier. Mais ne nous y trompons pas, ils sont légion ceux qui doivent enseigner nos enfants et qui disent que pour changer le monde, sans savoir du reste dans quel sens, ni dans quel but, il faut apprendre aux nouvelles générations à parler comme on parle dans la rue, dans le métro,

sur les chantiers, dans les magasins à grandes surfaces, dans les restaurants de routiers, ou dans les bristrots de Boulogne et de Billancourt.

Ce ne sont pas les gens de notre âge que l'on étonnera avec de pareilles déclarations. Dans ce siècle de fer, nous avons été soldats et nous avons su parler comme on parle au régiment et sur les champs de bataille. Ces parlars de circonstances, ou de métiers, ou de quartiers, ont toujours existé à côté de la langue qui a gagné le droit d'être celle de tout le monde. Ces parlars particuliers ne sont ni la chair, ni le muscle du langage, mais comme une peau fragile qui se desquame en quelques mois ou en quelques années. Ils sont fugaces, et si on leur laissait le champ libre, ils se multiplieraient jusqu'à devenir incompréhensibles les uns aux autres. Il n'y a pas de langue parlée, mais jamais écrite, qui puisse échapper à cet éparpillement. Mais, si nous étions menacés par une pareille disgrâce, je suis sûr que les masses populaires prendraient la relève et maintiendraient l'unité et la pureté vivante de notre langue.

Car le métallurgiste ou le mineur, le marin pêcheur ou le routier, au nom desquels quelques intellectuels protégés veulent faire la révolution linguistique, écoutent avec plaisir, sur leur poste de radio ou de télévision, les servantes ou les bourgeoises de Molière, et loin de rêver à l'anéantissement des grandes œuvres du passé, ils se sentent de plein pied avec les personnages de Balzac ou de Zola. Ils n'ont aucune envie de voir se réaliser cette subversion qui ne saurait améliorer leur destin. Si la plupart d'entre eux sont bilingues, je veux dire s'ils parlent à la fois la langue de tout le monde et le dialecte de leur plus étroite communauté, ils ont pour la bonne langue le même goût que les responsables de syndicats ont d'ordinaire pour les vestons corrects, les chemises propres et les cravates. Ce sont les fils des privilégiés qui préfèrent les cheveux sales, les chandails à col roulé et les blue-jeans qui s'effilochent, car il en va des vêtements comme du langage qui est un peu le vêtement de l'esprit.

Dans ce désordre, au milieu de ces menaces, certains écrivains prétendent qu'ils vont créer une nouvelle littérature. Tout en proclamant leur volonté de changer le monde et d'anéantir

notre culture pour fonder une civilisation qui serait une civilisation des masses, ils sont incapables d'écrire pour le plus grand nombre, et nous proposent des œuvres plus difficiles d'accès que les poèmes de Trobar Clus de Provence ou du Languedoc, au moment de leur décadence, ou que les poésies de Gongora, quand il était poète de cour, et que Lope de Véga et Cervantès attaquaient son *Estilo Culto* qui, jusqu'à maintenant, semblait avoir produit l'archétype de cette littérature close. Nos écrivains de laboratoires sont, peut-être, en train de pousser plus loin cette obscurité. Jamais l'art du poème et du récit n'a été plus étanche que dans leurs œuvres et, seuls, des initiés peuvent s'approcher de leurs livres ou de leurs revues.

Je m'en voudrais, cependant, d'avoir l'air de méconnaître la fonction et l'utilité de ce genre de littérature. Réservée au plus petit nombre, découvreuse nonchalante ou passionnée d'infimes mystères, elle élabore, peut-être, certaines valeurs de l'avenir. Mais pour devenir accessible à l'immense masse des hommes, il lui faudra renoncer à être ce qu'elle a été, et se nier elle-même. Tant qu'elle restera enfermée dans ses laboratoires, elle ne sera jamais populaire, ni tout simplement humaine.

Est-il besoin d'ajouter que tous ces dangers, toutes ces menaces, ne concernent pas seulement la langue et la littérature françaises ? Cette agression est une agression universelle. A chacun de tenir en ordre sa maison. Mon premier souci est de veiller sur la nôtre.

Mais n'ai-je pas manqué de pondération ? N'ai-je pas dépassé la juste mesure ? Excusez-moi, Messieurs ! Pardonnez-moi, Mesdames ! Mon discours a été plus inspiré par la passion que par la modération académique. En pensant aux dangers que peut courir notre langue, notre littérature et toutes les œuvres de l'esprit, je me suis laissé emporter par la pugnacité de la jeunesse qui ne m'a pas encore abandonné. Plus que les représentants d'une illustre compagnie, j'ai vu en vous les compagnons d'un même combat, et je vous ai parlé comme j'aurais pu le faire avec des garçons de mon âme, vers les années vingt ou les années trente.

J'aurais dû vous remercier de votre accueil et me souvenir avec vous des précédentes rencontres qui ont déjà rapproché nos

deux compagnies. J'aurais dû vous dire surtout que ce n'était pas seulement votre cinquantenaire que nous célébrons avec vous, mais une beaucoup plus longue durée de vie en commun. Nos institutions ont, sans doute, des anciennetés différentes. Nous n'en sommes pas moins des peuples égaux par l'âge, par l'expérience des malheurs, et par celle des accomplissements de la vie.

Nos souvenirs se confondent, et je fais le vœu que les liens qui nous unissent se resserrent davantage. J'espère que nous pourrions vous revoir sous les ombrages de Chantilly, ou dans notre salles de séances, comme cela s'est produit dans un tout proche passé. J'aurais voulu vous dire enfin que, loin de considérer comme des impertinences, ainsi que semblait le craindre votre Directeur, et l'accueil féminin que vous nous avez réservé, et la manifestation de votre ouverture aux écrivains étrangers, j'ai subi l'enchantement de cet accueil, féminin par le charme, et viril par la force de la pensée. Quant à la présence des étrangers, du moins en ce qui concerne l'Europe, je ne sais plus très bien ce que ce mot signifie. Les hommes de notre sorte sont bien au-delà de la création matérielle de cette nouvelle Patrie. Elle existe depuis longtemps dans leurs cœurs et dans leurs esprits.

Par deux fois, depuis le commencement de ce siècle, nous avons vécu des temps terribles. A présent, nous vivons des temps impurs. Si je parle ainsi, ce n'est pas comme un polémiste pourrait le faire. Je ne pense pas à ce qu'on appelle les scandales de notre époque. Même lorsqu'ils sont grands, ils restent médiocres, et ne sont jamais que les éclaboussures d'une impureté de l'esprit, la confusion des valeurs, l'attrance du mensonge et de la demi-vérité, et c'est cette impureté que j'ai tenté de dénoncer devant vous.

Discours de M. Charles Hanin

Ministre de la Culture française

La rencontre de nos deux Académies, pour la cinquième fois en un demi-siècle, est une fête de l'esprit pour tous ceux parmi nous qui sont attachés à la défense et à l'illustration de la langue française. Le Gouvernement s'associe à cette fête et se réjouit de voir réunis les représentants les plus éminents des Lettres de France et de Belgique.

Puisque l'honneur m'échoit de tirer une conclusion de cette rencontre, je voudrais avec vous m'efforcer de définir la mission de nos Académies. L'art de gouverner est l'art de définir, disait un sage chinois qui était aussi un homme de gouvernement. L'Académie française dont l'une des tâches consiste à rédiger un dictionnaire, l'Académie belge qui a pour raison d'être la défense de notre langue, veulent-elles par le bien dire rejoindre le bien faire ? Voudraient-elles susciter un monde où l'action serait la sœur du rêve ? La présence, au sein des deux Académies, à côté d'hommes de plume, d'hommes d'Etat, ou de robe, de diplomates et de soldats, peut le faire croire.

Et ceci prend racine dans une tradition très ancienne. Dans les jardins d'Academos ou dans les banquets, Socrate parlait de tout à tous et s'intéressait à ce point aux choses de la Cité que la Cité le condamna à la cigüe. Montaigne rencontrant sur la route de Bordeaux deux régents qui marchaient à cinquante pas l'un de l'autre, demanda à l'un deux qui était l'autre gentilhomme.

— Il n'est pas gentilhomme, répondit-on. C'est un grammairien ; et je suis logicien.

« Or, ajoute Montaigne, nous qui cherchons ici, au rebours, de former non un grammairien ou un logicien, mais un gentilhomme, laissons-les abuser de leur loisir : *nous avons affaire ailleurs* ».

Pascal ne pensait pas autrement, qui disait : « Poète, et non honnête homme », non qu'il méprisât le poète, mais il refusait que l'un s'enferme dans la poésie, l'autre dans la géométrie.

C'est ce que disait aussi Jean-Jacques dans « L'Émile » :

— Qu'on destine mon élève à l'épée, à l'Eglise, au barreau, peu m'importe. Avant la vocation des parents, la nature l'appelle à la vie humaine : *vivre est le métier que je lui veux apprendre*. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre : *il sera premièrement homme*.

Être gentilhomme, comme dit Montaigne ; honnête homme, selon l'expression de Pascal ; premièrement homme, selon le vœu de Jean-Jacques ; voilà ce à quoi tendront, au long des siècles, certaines compagnies où l'on veut devenir soi-même, trouver son langage, et à travers son langage, sa vérité.

C'est notamment, au XVII^e siècle, cette espèce d'académie d'honneur qu'est l'hôtel Rambouillet, et gravitant autour de lui, de petites académies, la chambre garnie de Malherbe, le salon de Madame Des Loges, le cabinet de Coëffeteau, celui de Vaugelas, de Conrart, de Chapelain, de Ménage, petites ébauches de cette Académie française que va créer Richelieu, — Richelieu très sensible lui-même à la beauté et à la pureté du langage, mais discernant fort bien qu'un écrivain et une Académie doivent par-delà cette pureté chercher la vérité qui mène à l'action. C'est ainsi que, parlant à Guez de Balzac de sa diction parfaite, de ses paroles choisies, de ses pensées claires et nettes, il concluait ainsi :

— Vous seriez responsable devant Dieu si vous laissiez votre plume oisive, *et vous la devez employer en de plus graves et plus importants sujets*.

En parlant de ces graves et importants sujets, Richelieu brise la cellule étroite dans laquelle l'écrivain s'enferme trop souvent. Ecrire est plus qu'écrire : c'est signifier quelque chose à quelqu'un. Quelque chose d'essentiel.

Quelque chose d'essentiel qui aille droit au cœur de l'homme, qui dise nos joies, nos peines, nos craintes, nos espérances à tous. Tout homme est singulier et irremplaçable ; il a son destin qui n'est qu'à lui, sa voix et son langage qui lui sont propres. Il laisse sur le registre du monde une empreinte reconnaissable entre toutes comme l'est son empreinte digitale. Ceci étant dit, il faut reconnaître aussi qu'il y a un fonds commun, une âme profonde, une sorte de mer souterraine dans

laquelle nous baignons tous et qui fait que tous les hommes sont frères. Le grand écrivain est celui qui va chercher notre vérité cachée dans ce puit. Contemporain de tous les temps, citoyen de tous les pays, refusant toutes les barrières qui séparent les hommes dans le temps ou dans l'espace, l'écrivain véritable est une voix qui parle à tous au nom de tous. Il est cet « écho sonore » que Victor Hugo voulait être, et qu'il est. Péguy dit du poète de la « Légende des Siècles », qu'il était « un homme du commun, un grand homme du commun », et il ajoute, en appuyant, en se répétant, selon sa manière familière et populaire : « un gros homme du commun ». On sent bien que Péguy parle de lui-même en parlant ainsi de Victor Hugo. Péguy avait eu comme premier maître d'école une pauvre rempailleuse de chaises qui ne savait ni lire ni écrire. C'est elle qui lui a enseigné le français, et il n'a jamais cessé de parler, donc d'écrire, comme elle. Car écrire pour lui, c'était parler. C'était être en face de quelqu'un, l'écouter et lui répondre. C'était partager le pain de la parole. C'était plus que communiquer, c'était communier ; ou plus exactement être dans cette chose commune qu'est la vie ; c'était marcher sur une voie *banale*, c'était avancer dans ses sabots comme les soldats du régiment de Sambre-et-Meuse.

J'en viens ainsi où je voulais en venir : aux deux courants qui divisent depuis toujours l'Empire du Verbe et qui sont, si j'ose dire, le Tigre et l'Euphrate de toutes les littératures. Ces deux courants, ou ces deux écoles sont celle du Sabot, d'un côté, du Talon rouge, de l'autre. « Nous, écrivains français, disait Giraudoux, nous écrivons toujours *ad usum delphini*. » Cela, c'est le parler de Versailles, le langage de Cour et des salons, c'est la ruelle des Précieuses, un tour, un certain détour surtout, qui refuse d'aller droit au but. C'est le sonnet que refuse Alceste qui lui préfère la chanson du Roi Henri. C'est le Talon rouge de l'artifice, que refuse La Fontaine, quand il dit :

« Nous avons changé de méthode.
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas. »

Notre siècle, comme tous les autres, a son Jodelet et son La Fontaine. La parole a été donnée à l'homme non pas pour qu'il l'enferme dans une absurde tour d'ivoire, mais pour que chacun puisse parler à chacun. « La lumière, dit l'Évangile, ne doit pas être mise sous le boisseau. »

Voilà pourquoi se réunissent et se coudoient dans une académie le poète qui songe et le savant qui observe, le tribun qui harangue et le moine qui prêche, le diplomate qui nuance et le soldat qui tranche, chacun ayant son mot à dire et sa manière de le dire, chacun aussi ayant sa façon d'agir, fille de sa façon de parler, fille elle-même de sa façon de sentir et de penser.

Ainsi se crée une compagnie d'honnêtes esprits qui cherchent le vrai en tous sens et se réunissent pour faire le point. Compagnie, oui. Ou *club*, si l'on veut user du français d'aujourd'hui qui est le langage d'un Marché commun où l'anglais a déjà trouvé sa place. Club, comme ce Club de Rome créé il y a peu pour « grouper des personnalités connaissant bien un secteur de la science, de la culture ou des affaires pratiques afin d'élaborer une vision universelle de l'humanité ». Club attentif à cette crise de la civilisation qui menace la planète toute entière. Club qui est, à sa manière, une académie et qui écouta sans trop la contredire une certaine lettre envoyée récemment par M. Mansholt à M. Malfatti.

Cette lettre, de même que les travaux du Club de Rome, oppose à la futurologie d'Herman Kahn une vision de l'avenir beaucoup moins riante. « Nous produisons trop. Nous nous reproduisons trop. Nous consommons trop. Nous nous consumons. » Voilà le résumé sommaire de ce message. Que propose-t-il pour assainir l'économie mondiale ? Des remèdes économiques évidemment. Mais comment amener les hommes à accepter ces remèdes ?

C'est une véritable révolution qu'on exige de tous, une mutation en profondeur, le passage de l'*homo faber* à je ne sais quel autre homme. C'est une politique nouvelle, dit M. Mansholt. Une religion nouvelle plutôt ; car il s'agit, en fait, de brûler ce que jusque là on avait adoré : ne plus vouloir

un supplément de puissance, mais appeler un supplément d'âme. Préférer l'être à l'avoir.

Une religion nouvelle, ai-je dit. Religion très ancienne, en vérité. Au cours des siècles, de grandes voix se sont élevées pour dire à l'homme que son bonheur ne tient pas aux biens qu'il possède — encore qu'un minimum doive lui être assuré —, mais à la richesse de son être intérieur.

Religion ancienne, mais qui impose à l'homme de notre temps une mutation en profondeur. Celle-ci ne se réalisera qu'à la condition que s'unissent, dans un même combat, les éducateurs et les parents, les mouvements de jeunesse et les mouvements sociaux, les hommes politiques et les écrivains. L'Académie, notamment, peut éclairer le club. Dans cette compagnie où l'homme d'épée se rejoint dans la paix de l'esprit, où le physicien écoute la musique des sphères, où le juriste échappe aux lois, où Créon écoute Antigone, où le politique est guelfe pour les gibelins et gibelin pour les guelfes, où le poète interroge les pierres et les nombres, dans ce concert des inquiétudes où tant d'instruments divers s'accordent, où la dialectique est un jeu aussi naturel que le flux et le reflux de la mer, dans cette compagnie, dis-je, le duel du corps et de l'âme, du physique et du métaphysique, se change en duo, « car le spirituel est lui-même charnel, et l'arbre de la grâce est raciné profond ».

Demain, un nouveau Voltaire créera un nouveau *Candide*, un nouveau Goethe inventera un nouveau *Faust*. Ils assumeront les réalités scientifiques, techniques, économiques de notre temps, mais en les transcendant dans l'interrogation constante du cœur humain. Celui de l'homme blanc et aussi celui des frères en pauvreté, dont parle Aimé Césaire : « ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole, qui n'ont su dompter la vapeur ni l'électricité, ... mais ils savent jusqu'en ses moindres recoins le pays de souffrance ».

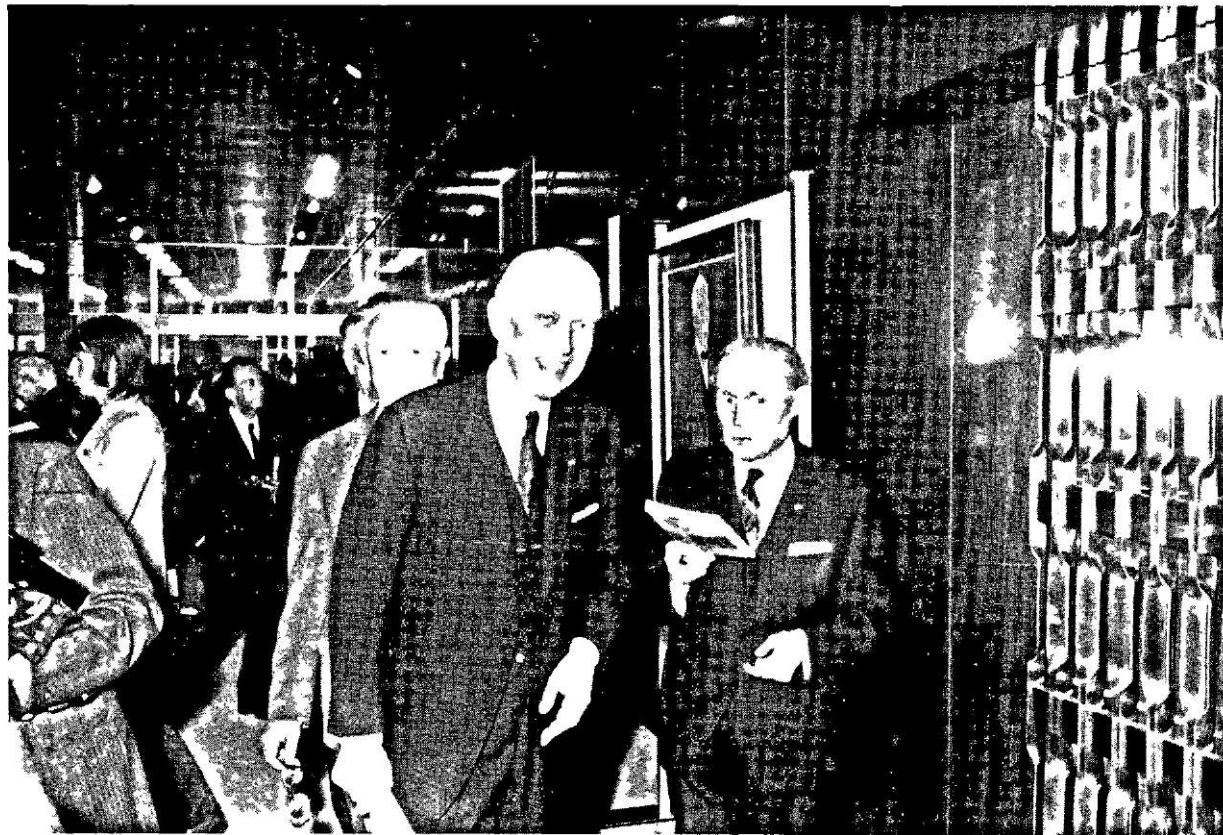
C'est assez dire, Mesdames, Messieurs, que le poète est beaucoup plus utile à l'État que ne le prétendait Malherbe. Il lui est indispensable.

Nous travaillons ensemble à ce grand dessein qui tend à rendre à l'homme son unité. Une unité à conquérir, et difficile

à conquérir. Depuis que l'homme a pris conscience de lui-même, le tragique de sa destinée a surgi de cette conscience même. Et, en même temps, le combat contre l'ange. Ce combat qui passe à travers les siècles — de Jacob aux romantiques, en passant par les tragiques grecs — c'est celui du vieux déchirement entre la matière et l'esprit.

Il nous appartient de refaire l'unité de l'humanité et de l'homme. L'une passe par l'autre. A une époque où l'unité de la structure du monde apparaît avec une évidence croissante, où l'humanité prend, plus que jamais la mesure de sa solidarité, il appartient à l'écrivain d'être le porte-parole des aspirations de son temps. Il peut le faire en conformité ou en contestation, ou en prophétisme, mais toujours en fonction des grands courants diffus à travers l'humanité présente.

Puisse-t-il être assez près de la foule pour être sa conscience et sa voix. Puisse-t-il aussi comprendre et faire comprendre que l'unité de l'humanité, cette unité à laquelle nous aspirons tous, passe d'abord par l'unité de l'homme intérieur.



A l'inauguration de l'exposition à la Bibliothèque royale : M. Joseph Hanse, M. Carlo Bronne, M. Maurice Genevoix. Vers le fond, M. Georges Dejardin, président du Conseil culturel de la Communauté de langue française.

“ Un demi-siècle de lettres françaises en Belgique ,,

Ce Bulletin relate plus haut qu'une importante exposition de livres et de documents littéraires relative à la vie des lettres belges depuis les origines de l'Académie s'est ouverte le 24 avril.

Voici le discours d'inauguration qui fut prononcé par M. Carlo Bronne à la Bibliothèque royale.

En l'absence de M. Liebaers qu'une mission retient au loin en sa qualité de président de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires, l'honneur échoit au président du Conseil scientifique de la Bibliothèque royale de vous souhaiter la bienvenue.

L'exposition qui s'ouvre aujourd'hui marque le cinquantième anniversaire de la naissance de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique dont la gestation fut longue et difficile, car les Beaux-Arts, dans le royaume de Léopold I^{er}, furent longtemps rattachés au département de l'agriculture. Lorsqu'une enquête fut ouverte, en 1906, sur la nécessité d'une institution académique réservée aux littérateurs, nous ne pouvons oublier qu'elle reçut les encouragements efficaces de personnalités telles qu'Emile Faguet, Lavisse, Brunetière et Jules Lemaître.

Nous avons pensé qu'on ne pouvait mieux honorer des écrivains dont certains furent lauréats de l'Institut de France et du Prix Nobel qu'en ces lieux voués à la lecture.

Et pourtant l'un des vôtres, Messieurs de l'Académie française, considérant sa bibliothèque, eut ces paroles désenchantées : « Tous ces tomes en pénitence, le dos tourné à la vie... Ils ont l'air d'avoir honte, de se repentir d'avoir été écrits... Le

silence éternel de ces volumes innombrables m'effraye... Ils nourrissent le ver. Ils attendent le feu. Ce sont des choses périssables que les œuvres immortelles qui subissent d'abord, dans l'abandon, l'épreuve de la mort lente. Tout change autour de ces paroles cristallisées qui ne changent pas et la simple durée les fait insensiblement insipides, absurdes, naïves, incompréhensibles — ou tout bonnement et tristement classiques ».

Ce Faust malicieux voulait sans doute parler des œuvres des autres. De toutes façons, il se trompait car chaque génération de critiques se pique de faire dire aux livres autre chose que ce qu'ils avaient dit auparavant. Je puis assurer que dans cette maison, les volumes ne restent pas longtemps le dos tourné à la vie. Ils voyagent beaucoup ; ils vont porter leur message et reviennent à leur cantonnement sans se lasser. Seule leur reliure se fatigue. Dans un instant, ils vous accueilleront, pages et bras ouverts, pour vous remercier d'avoir agrandi leur famille.

Les organisateurs de l'exposition n'ont pas voulu qu'elle se limitât aux seules œuvres des académiciens. Comme dans toutes les compagnies de ce genre, il y a, au-delà de leur nombre statutaire, des fauteuils qui ne sont occupés que par des ombres, les ombres de ceux qui auraient dû s'y asseoir et ne l'ont pas pu parce que des circonstances souvent fortuites les en ont écartés. La Bibliothèque royale et l'Académie ont désiré évoquer, sans aucune discrimination, ce qu'un demi-siècle a apporté en Belgique aux lettres françaises.

Dans cette salle que nous appelons la salle des donations, sont conservés en permanence les cabinets de travail de Verhaeren, de Max Elskamp et Henry Van de Velde, de Michel de Ghelderode ; nous espérons y ajouter bientôt un cabinet Rodenbach. Les pièces choisies montrent non seulement la contribution propre des écrivains de Belgique aux grands mouvements de la littérature française, du symbolisme au surréalisme, mais cette sorte de courant spirituel qui n'a jamais cessé de circuler entre eux et leurs confrères de France. Faut-il rappeler la correspondance de Verhaeren et de Gide, de Destrée et de J.K. Huysmans, de Thomas Braun et de Francis Jammes ? De même qu'Octave Mirbeau révéla Maeterlinck, Maeterlinck dès 1890 annonça le génie de Claudel qui, trente ans après, ne

l'avait pas oublié. Anna de Noailles, reçue à l'Académie, fut sans doute la seule à susciter deux discours de bienvenue ; Albert Mockel, en effet, jugeant que la poésie n'avait pas été assez célébrée dans le compliment officiel, en composa un autre qui se trouve exposé ici. De grands mécènes de chez nous se sont assigné pour tâche, ainsi que l'atteste la Collection de M^{me} Louis Solvay, de réunir les éditions originales et illustrées, les épreuves typographiques et les autographes d'écrivains de ce demi-siècle : Camille Lemonnier et Proust, Van Lerberghe et Eluard, Henri Michaux et René Char. Dans le domaine de l'histoire littéraire et de la philologie, les travaux d'un Wilmotte et d'un Ferdinand Brunot, d'un Haust et d'un Mario Roques, pour ne parler que des disparus, ne sont pas moins empreints de l'esprit de collaboration et de confraternité qui les unissait.

MM. les membres de l'Académie française, la Bibliothèque royale a le privilège d'être la première étape de votre bref voyage en Belgique. Elle y est sensible. Non seulement parce qu'elle entretient des relations cordiales avec la Bibliothèque nationale de Paris mais parce qu'en vous associant à la célébration du cinquantenaire de notre Académie, vous lui apportez un éclatant témoignage d'estime et d'amitié. D'autres diront demain les raisons qu'ont les provinces belge, canadienne ou suisse de la langue française de se sentir tout ensemble proches et lointaines, en dépit de l'accueil que Paris réserve également à tous les talents qui s'y manifestent.

Le catalogue de l'Exposition contient plus de pièces que les vitrines ne pouvaient en montrer. Il ne faut pas le regretter ; ce répertoire scientifique offrira un instrument d'étude précieux aux spécialistes.

Catalogue et exposition sont l'œuvre des *Archives et Musée de la littérature française de Belgique*, organisme mixte, géré par la Bibliothèque royale, dont la mission est de conserver et d'inventorier les dépôts faits par elle et par l'Académie. Il a dressé plus de 250.000 fiches et s'efforce d'acquérir tout ce qui peut, en ce domaine, être utile aux chercheurs venus de tous les horizons du pays et du monde compléter leur documentation.

Malheureusement, l'activité de ce centre est freinée faute des moyens propres et de l'autonomie dont dispose l'organisme simi-

laire consacré à la culture flamande. Nous espérons que le gouvernement, attentif à nos problèmes, nous aidera à les résoudre.

Que mon dernier mot soit pour féliciter et remercier M. Jean Warmoes, responsable des *Archives et Musée de la Littérature*, dont la compétence et le dévouement ont permis cette réalisation, avec le concours de M^{lle} Cécile Emond, docteur en archéologie et histoire de l'art.

Je déclare ouverte l'exposition : « Un demi-siècle de lettres françaises en Belgique ».

Chronique

Distinctions

Au cours d'une cérémonie intime à l'ambassade, le 24 avril, le baron de Juniac, ambassadeur de France, a remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à M^{me} Suzanne Lilar, directeur de l'Académie (1), et la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. Joseph Hanse, ancien directeur de l'Académie, président du Conseil international de la langue française.

Le même jour, à leur arrivée à Bruxelles pour les cérémonies du jubilé de l'Académie, MM. André Chamson, directeur en exercice, et Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, ont reçu les insignes de grand officier de l'Ordre de Léopold.

Les publications de l'Académie

Grâce au dévouement et à l'excellente collaboration technique des éditions Duculot, l'Académie a pu offrir à ses hôtes, lors des cérémonies commémoratives de sa fondation, les premiers exemplaires sortis de presse d'une série de nouvelles publications. M. Marcel Thiry en a rendu compte à la Tribune radiophonique du 26 avril.

Les lampions sont éteints après les trois jours de cérémonies par lesquelles l'Académie royale de langue et de littérature françaises a célébré son cinquantième anniversaire. Elle a vu les amitiés les plus cordiales et aussi les plus hautes s'associer à ce jubilé. L'heureux devoir dont elle veut d'abord s'acquitter à cette tribune radiophonique est celui de son remerciement. Tant de fidèles présences confraternelles, les témoignages les plus élevés de sollicitude ou d'appréciation dont elle vient de connaître les bienfaits lui donnent force et confiance au seuil de la nouvelle étape qui s'ouvre devant elle.

(1) C'est par erreur que sous cette rubrique le n° 3-4 du *Bulletin* pour 1971 a signalé que M^{me} Lilar avait reçu le grand prix *triennal* de littérature. Il s'agissait évidemment du grand prix *quinquennal de la critique et de l'essai*, attribué à l'auteur du *Malentendu du deuxième sexe*.

La presse, française et belge, la télévision, la radio ont diffusé la plus large information sur cette série de réunions brillantes. Je voudrais parler aujourd'hui d'un autre genre de manifestations. Il tenait à la fonction même de cette Académie, à sa fonction littéraire, de marquer par l'écrit imprimé la trace de la circonstance. Elle l'a fait par plusieurs publications.

On sait que l'Académie française a pris part comme telle et en corps à ces trois journées. C'est la troisième fois en cinquante ans que pareil honneur est fait à l'Académie royale de langue et de littérature par son aînée parisienne. La précédente visite de nos confrères français date de 1952. A cette occasion, nous avons pu remettre à nos hôtes en don d'accueil le tiré à part d'une communication que venait de faire en séance M. Fernand Desonay, sur « les origines valoisennes de l'Académie française ». Nulle recherche ne pouvait plus agréablement tenter, par l'époque et le milieu raffinés sur lesquels elle amenait son investigation, l'auteur savant et versé dans toutes les délicatesses littéraires des trois grands volumes sur « *Les Amours* » de Ronsard. La brochure que grâce à lui nous pouvions offrir il y a vingt ans à nos amis français leur présentait, de l'histoire prénatale de leur Compagnie avec les Académies de Charles IX et de Henri III qui précédèrent celle de Richelieu, un médaillon précieux.

Cette fois encore, comme pour faire tradition, la chance nous a permis de faire coïncider avec la visite de l'Académie française la sortie de presse, dans notre collection de mémoires, d'un ouvrage d'un des nôtres consacré à l'histoire de l'Académie du quai Conti dans un de ses épisodes. Il s'agit d'un livre de M. Roland Mortier, intitulé le *Tableau littéraire de la France au XVIII^e siècle*. Ce titre n'est autre que le sujet qui fut proposé en 1804 pour le concours d'éloquence — c'est-à-dire le concours de discours écrit — par la « Classe de la Langue et de la Littérature française » de l'Institut national. L'Académie française ayant été supprimée en 1793, cette classe littéraire du nouvel Institut national en tint la place jusqu'à la restauration de l'Académie de Richelieu.

Demander un jugement, en 1804, sur la littérature du siècle précédent, c'était provoquer l'affrontement de deux courants d'idées. Il y avait en France ceux qui s'en prenaient alors, avec toute la violence dans la réaction qui suit les grandes peurs, aux écrivains régnants du siècle des lumières, rendus responsables de la révolution et de la terreur, — et ceux qui ne pouvaient pas ne pas rester pénétrés des leçons et des admirations qui soulevaient la France seulement quinze ans plus tôt. Souvent c'était chez le même homme, dans l'esprit du même homme, que se livrait le conflit ; M. Roland Mortier note particulièrement le phénomène chez cet éternel partagé que fut Benjamin Constant. Constant et ses pareils, dit M. Mortier, sont « incapables de se situer entre la vague de dévotion aveuglément réactionnaire qui se prépare et l'héritage de la

pensée nationaliste dont ils ont appris à souder les limites, voire les dangers, mais à laquelle ils restent fidèles pour l'essentiel ».

Instauré dans ces conditions, le concours de 1804 va connaître des péripéties et susciter des débats qui tournent en feuilleton académique aux rebondissements multipliés. Coup sur coup la classe littéraire décide de ne pas attribuer le prix faute de candidat de valeur suffisante, et le reporte d'année en année après des délibérations souvent tumultueuses, cependant qu'au dehors la querelle prend de l'ampleur dans le public. La question qui reste ainsi posée préoccupe à ce point les esprits qu'en 1807 Benjamin Constant commence lui aussi son Tableau littéraire du XVIII^e siècle pour concourir à l'Institut, et n'abandonne peut-être son essai qu'en raison de ces congénitales hésitations à prendre parti qui marqueront toute sa vie. Enfin, en 1810, la comédie ayant assez duré, la Classe de la Littérature et de la Langue françaises s'en tire en partageant le prix entre deux compétiteurs assez anodins.

Il n'empêche, comme l'écrit M. Mortier, que « le concours d'éloquence de 1804-1810 apparaît, avec le recul du temps, comme le premier chaînon d'une longue et attachante histoire, d'une histoire qu'il faudra bien que l'on écrive un jour, celle du XVIII^e siècle vu par les yeux de la postérité ».

En fait, et en raison sans doute de cette difficulté de porter un jugement objectif sur un siècle encore trop proche et sur une philosophie dont les responsabilités politiques étaient mises en cause avec trop de passion, aucun des mémoires présentés n'avaient une valeur qui dût lui mériter la durée, à l'exception peut-être d'un seul, le manuscrit n° 9 du concours de 1808-1909, qui ne fut pas retenu par le jury, et qui se distinguait des autres par une élévation de vues, une pénétration d'analyse et un détachement des critères trop actuels ; M. Mortier publie intégralement le texte de ce qu'il appelle un discours académique intelligent et profond. Comme pour corser ce roman d'un concours, l'enveloppe contenant le nom et l'adresse de l'auteur du manuscrit n° 9 a disparu, et nous ne connaissons que dans l'anonymat cette victime entre tant d'autres des erreurs judiciaires dont les Académies, comme chacun le sait, font leur ordinaire. Ainsi le piquant petit livre de M. Mortier a l'élégance de finir sur une énigme : qui était l'auteur du manuscrit n° 9 ? Pour appâter les chercheurs, M. Mortier leur livre une donnée de plus, la reproduction en fac simile de deux pages de ce texte d'auteur inconnu... La devinette est posée. Elle n'aura pas manqué d'être déjà scrutée, je crois, par certains membres de l'Académie française que cette anecdote sur un moment de leur vie ancestrale n'a pas manqué d'intéresser.

Beaucoup plus lourde en volume puisqu'il ne s'agit pas de moins de quatre tomes de plus de quatre cents pages chacun est une autre publication de l'Académie qui sort de presse en même temps ; mais il ne s'agit pas ici, du moins pour la très grande partie, de texte inédit, ni d'une œuvre individuelle, c'est le recueil des soixante-seize notices publiées par

l'Annuaire de l'Académie, depuis 1928, sur des académiciens décédés. Ces textes sont dus à des membres de l'Académie, cinquante-six au total, dont la plupart sont eux-mêmes disparus. On y trouve tantôt de rapides esquisses retraçant des souvenirs personnels, tantôt de véritables essais comme l'étude de cent pages que M. Fernand Desonay a consacrée à Colette ou celle que M. Robert Vivier a vouée à Gabriel d'Annunzio. L'Académie réunit ainsi en une « galerie des portraits » de soixante-quatorze écrivains ou philologues belges ou étrangers les 1800 pages qui avaient paru d'année en année dans son annuaire administratif et qui restaient enfouies et dispersées dans la collection de ces informations périmées.

Enfin, grâce à l'effort de l'équipe de spécialistes que dirige M. Roger Brucher et qui travaille au grand dessein de la *Bibliographie des Ecrivains français de Belgique*, on voit aussi sortir de presse le quatrième tome de ce vaste ouvrage entrepris par l'Académie il y a plus de quinze ans et qu'elle avait confié alors au regretté Jean-Marie Culot. Ce quatrième volume va jusqu'à la lettre M, c'est dire qu'il comprend entre autres la bibliographie-fleuve de Maurice Maeterlinck, qui représente à elle seule la matière d'un petit volume et qui sera d'ailleurs tirée à part ; elle a été assumée personnellement par M. Roger Brucher en ordre principal. Il faudra revenir sur cette réalisation. Je n'ai voulu en signaler ici que l'événement, avec ceux des autres publications produites en même temps par l'Académie pour marquer son jubilé, avec l'important catalogue de l'exposition d'un demi-siècle de littérature française en Belgique qui s'ouvre à la Bibliothèque royale ; événements de librairie qui ensemble demeureront le monument tangible d'un anniversaire académique.

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises

BRUXELLES, PALAIS DES ACADEMIES

- ACADÉMIE. — *Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie*, par René Fayt. Années 1922 à 1970. 1 vol. in-8° de 122 pages. — 1972 150 fr.
- ACADÉMIE. — *Le centenaire d'Émile Verhaeren*. Discours, textes et documents (Luc Hommel, Léo Collard, duchesse de La Rochefoucauld, Maurice Garçon, Raymond Queneau, Henri de Ziegler, Diego Valeri, Maurice Gilliams, Pierre Nothomb, Lucien Christophe, Henri Liebrecht, Alex Pasquier, Jean Berthoin, Édouard Bonnefous, René Fauchois, J.M. Culot). in vol. in-8° de 89 p. — 1956 150,—
- ACADÉMIE. — *Le centenaire de Maurice Maeterlinck*. Discours, études et documents (Carlo Bronne, Victor Larock, duchesse de La Rochefoucauld, Robert Vivier, Jean Cocteau, Jean Rostand, Georges Sion, Joseph Hanse, Henri Davignon, Gustave Vanwelkenhuyzen, Raymond Pouillart, Fernand Desonay, Marcel Thiry). 1 vol. in-8° de 314 p. — 1964 400,—
- ANGELET Christian. — *La poésie de Tristan Corbière*. 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961 200,—
- ACTES *du Colloque Baudelaire*, Namur et Bruxelles 1967, publiés en collaboration avec le Ministère de la Culture française et la Fondation pour une Entraide Intellectuelle Européenne (Carlo Bronne, Pierre Emmanuel, Marcel Thiry, Pierre Wiggy, Albert Kies, Gyula Illyès, Robert Guiette, Roger Bodart, Marcel Raymond, Claude Pichois, Jean Follain, Maurice-Jean Lefebvre, Jean-Claude Renard, Claire Lejeune, Edith Mora, Max Milner, Jeanine Moulin, José Bergamin, Daniel Vouga, Françoise Van Laere, Zbigniew Bienkowski, Francis Scarfe, Valentin Kataev, John Brown, Jan Vladislav, Georges-Emmanuel Clancier, Georges Poulet). 1 vol. in-8° de 248 p. — 1968 250,—
- BAYOT Alphonse. — *Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929 300,—
- BERVOETS Marguerite. — *Ceuvres d'André Fontainas*. 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949 280,—

- BEYEN Roland. — *Michel de Ghelderode ou la hantise du masque*. Essai de biographie critique. 1 vol. in-8° de 540 p. — 1971 Réimp. 1972 480,—
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. 1881-1960.
Tome 1 (A-Des) établi par Jean-Marie CULOT. 1 vol. in-8° de VII-304 p. — 1958 200,—
Tome 2 (Det-G) établi par René FAYAT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XXXI 8° de XXIX-219 p. — 1966 300,—
Tome 3 (H-L) établi par René FAYT, Colette PRINS, Jeanne BLOGIE, sous la direction de Roger BRUCHER. 1 vol. in-8° de XIX-310 p. — 1968 300,—
- BIBLIOGRAPHIE de Franz Hellens, par Raphaël De Smedt. Extrait du tome 3 de la bibliographie des Écrivains français de Belgique. 1 br. in-8° de 36 p. — 1968 60,—
- BODSON-THOMAS Annie. — *L'Esthétique de Georges Rodenbach*. 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942 250,—
- BOUMAL Louis. — *Œuvres* (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939 250,—
- BRAET Herman. — *L'accueil fait au symbolisme en Belgique, 1885-1900*. 1 vol. in-8° de 203 p. 250,—
- BRONKART Marthe. — *Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*. 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933 350,—
- BUCHOLE Rosa. — *L'Évolution poétique de Robert Desnos*. 1 vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956 350,—
- CHAINAYE Hector. — *L'Ame des choses*. Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935 200,—
- CHAMPAGNE Paul. — *Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa vie*. 1 vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952 250,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850). I. La Bataille romantique*. 1 vol. in-8° de 423 p. — 1931 480,—
- CHARLIER Gustave. — *Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850). II. Vers un Romantisme national*. 1 vol. in-8° de 546 p. — 1948 480,—
- CHARLIER Gustave. — *La Trage-Comédie Pastoralle (1594)*. 1 vol. in-8° de 116 p. — 1959 160,—
- CHRISTOPHE Lucien. — *Albert Giraud. Son œuvre et son temps*. 1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960 200,—

- COMPÈRE Gaston. — *Le Théâtre de Maurice Maeterlinck*. 1 vol. in-8° de 270 p. — 1955 300,—
- CULOT Jean-Marie. — *Bibliographie d'Émile Verhaeren*. 1 vol. in-8° de 156 p. — 1958 200,—
- DAVIGNON Henri. — *Charles Van Lerberghe et ses amis*. 1 vol. in-8° de 184 p. — 1952 220,—
- DAVIGNON Henri. — *L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel* (Lettres inédites). 1 vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955 100,—
- DAVIGNON Henri. — *De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux*. 1 vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963 250,—
- DEFRENNE Madeleine. — *Odilon-Jean Périer*. 1 vol. in-8° de 468 p. — 1957 480,—
- DE REUL Xavier. — *Le roman d'un géologue*. Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre*. 1 vol. in-8° de 282 p. — Réimpression, 1965 320,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genève*. 1 vol. in-8° de 317 p. — Réimpression, 1965 350,—
- DESONAY Fernand. — *Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chanfre d'Hélène*. 1 vol. in-8° de 415 p. — 1959 450,—
- DE SPRIMONT Charles. — *La Rose et l'Épée*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936 150,—
- DOUTREPONT Georges. — *Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*. 1 vol. in-8° de 169 p. — 1938 200,—
- DUBOIS Jacques. — *Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle*. 1 vol. in-8° de 221 p. — 1963 250,—
- ÉTIENNE Servais. — *Les Sources de « Burg-Jargal »*. 1 vol. in-8° de 159 p. — 1923 220,—
- FRANÇOIS Simone. — *Le Dandysme et Marcel Proust* (De Brummel au Baron de Charlus). 1 vol. in-8° de 115 p. — 1956 160,—
- GILLIS Anne-Marie. — *Edmond Breuché de la Croix*. 1 vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957 220,—
- GILSOUL Robert. — *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours*. 1 vol. in-8° de 418 p. — 1936 480,—
- GILSOUL Robert. — *Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880*. 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953 380,—
- GIRAUD Albert. — *Critique littéraire*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951 220,—

- GUIETTE Robert. — *Max Elskamp et Jean de Bosschère*. — Correspondance. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963 100,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *La poésie de Van Lerberghe*. Essai d'exégèse intégrale. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1962 300,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956 350,—
- GUILLAUME Jean S.J. — *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe*. 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959 150,—
- GUILLAUME Jean, S.J. — « *Les Chimères* » de Nerval. Édition critique. 1 vol. in-8° de 172 p. avec 12 pl. h.-texte 220,—
- HAUST Jean. — *Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e* (manuscrits 815 et 2700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941 280,—
- HEUSY Paul. — *Un coin de la Vie de misère*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942 200,—
- HOUSSA Nicole. — *Le souci de l'expression chez Colette*. 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958 250,—
- « *La Jeune Belgique* » (et « *La Jeune revue littéraire* »). *Tables générales des matières*, par Charles Lequeux (Introduction par Joseph Hanse). 1 vol. in-8° de 150 p. — 1964 200,—
- LECOCQ Albert. — *Œuvre poétique*. Avant-propos de Robert Silvercruys. Images d'Auguste Donnay. Avec des textes inédits. 1 vol. in-8° de 336 p. 480,—
- LEMONNIER Camille. — *Paysages de Belgique*. Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945 180,—
- MAES Pierre. — *Georges Rodenbach (1855-1898)*. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952 380,—
- MARET François. — *Il y avait une fois*. 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943 160,—
- MICHEL Louis. — *Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse*. 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935 480,—
- OTTEN Michel. — *Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme*. 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962 320,—
- PAQUOT Marcel. — *Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière*. 1 vol. in-8° de 224 p. 280,—
- PICARD Edmond. — *L'Amiral*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939 150,—

- PIRMEZ Octave. — *Jours de Solitude*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 pages. — 1932 400,—
- POHL Jacques. — *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlars français de Belgique*. — 1 vol. in-8° de 248 p. — 1962 300,—
- RENCHON Hector. — *Études de syntaxe descriptive*. Tome I : *La conjonction « si » et l'emploi des formes verbales*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1967. Réimpression en 1969 280,—
Tome II : *La syntaxe de l'interrogation*. 1 vol. in-8° de 284 p. — 1967. Réimpression en 1969 350,—
- REICHERT Madeleine. — *Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt*. 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933 320,—
- REIDER Paul. — *Mademoiselle Vallantin*. Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959 250,—
- REMACLE Madeleine. — *L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust*. 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954 280,—
- ROBIN Eugène. — *Impressions littéraires* (Introduction par Gustave Charlier). 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957 280,—
- RUELLE Pierre. — *Le vocabulaire professionnel du houilleur borain*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953 280,—
- SANVIC Romain. — *Trois adaptations de Shakespeare : Mesure pour Mesure, Le Roi Lear, La Tempête*. Introduction et notices de Georges SION. 1 vol. in-8° de 382 p. 450,—
- SCHAEFFER Pierre-Jean. — *Jules Destrée*. Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962 480,—
- SEVERIN Fernand. — *Lettres à un jeune poète*, publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p. — 1960 180,—
- SOREIL Arsène. — *Introduction à l'histoire de l'Esthétique française* (troisième édition revue et augmentée). 1 vol. in-8° de 172 p. — 1966 220,—
- SOSSET L.L. — *Introduction à l'œuvre de Charles De Coster*. 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937 250,—
- TERRASSE Jean. — *Jean-Jacques Rousseau et la quête de l'âge d'or*. 1 vol. in-8° de 319 p. — 1970 400,—
- THOMAS Paul-Lucien. — *Le Vers moderne*. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1943 300,—
- VANDRUNNEN James. — *En pays wallon*. Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935 200,—

- VANWELKENHUYZEN Gustave. — *L'influence du naturalisme français en Belgique*. 1 vol. in-8° de 339 p. — 1930 . . . 380,—
- VANWELKENHUYZEN Gustave. — *Histoire d'un livre: « Un mâle », de Camille Lemonnier*. 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961 220,—
- VANZYPE Gustave. — *Itinéraires et portraits*. — Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen. 1 vol. 14 × 20 de 184 p. — 1969 200,—
- VERMEULEN François. — *Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)*. 1 vol. in-8° de 100 p. — 1935 . . . 140,—
- VIVIER Robert. — *L'originalité de Baudelaire* (réimpression revue par l'auteur, suivie d'une note). 1 vol. in-8° de 296 p. — 1965 350,—
- VIVIER Robert. — *Et la poésie fut langage*. 1 vol. 14 × 20 de 232 p — 1954 Réimpression en 1970 280,—
- VIVIER Robert. — *Traditore*. 1 vol. in-8° de 285 p. — 1960 . 350,—
- « LA WALLONIE ». — *Table générale des matières* (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX. — 1 vol. in-8° de 44 p. — 1961 95,—
- WARNANT Léon. — *La Culture en Hesbaye liégeoise*. 1 vol. in-8° de 255 p. — 1949 300,—
- WILLAIME Élie. — *Fernand Severin. — Le poète et son Art*. 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941 250,—

VIENT DE PARAÎTRE :

ACADÉMIE. — *Galerie des portraits*. Recueil des 74 notices biographiques et critiques publiées de 1928 à 1972 dans l'*Annuaire* sur Franz Ansel, l'abbé Joseph Bastin, Julia Bastin, Alphonse Bayot, Charles Bernard, Giulio Bertoni, Emile Boisacq, Thomas Braun, Ferdinand Brunot, Ventura Garcia Calderon, Joseph Calozet, Henry Carton de Wiart, Gustave Charlier, Jean Cocteau, Colette, Albert Counson, Léopold Courouble, Henri Davignon, Auguste Doutrepoint, Georges Doutrepoint, Hilaire Duesberg, Louis Dumont-Wilden, Georges Eeckhoud, Max Elskamp, Servais Etienne, Jules Feller, Georges Garnir, Iwan Gilkin, Valère Gille, Albert Giraud, Edmond Glesener, Arnold Goffin, Albert Guislain, Jean Haust, Luc Hommel, Jakob Jud, Hubert Krains, Arthur Langfors, Henri Liebrecht, Maurice Maeterlinck, Georges Marlow, Albert Mockel, Edouard Montpetit, Pierre Nothomb,

- Christofer Nyrop, Louis Piérard, Charles Plisnier, Georges Rency, Mario Roques, Jacques Salverda de Graves, Fernand Severin, Henri Simon, Paul Spaak, Hubert Stiernet, Lucien-Paul Thomas, Benjamin Vallotton, Emile van Arenbergh, Firmin van den Bosch, Jo van der Elst, Gustave Vanzype, Ernest Verlant, Francis Vielé-Griffin, Georges Virrès, Joseph Vrindts, Emmanuel Walberg, Brand Whitlock, Maurice Wilmotte, Benjamin Mather Woodbridge, par 43 membres de l'Académie. 4 vol. 14 × 20 de 470 à 500 pages, illustrés de 74 portraits. Chaque volume 400,—
- BIBLIOGRAPHIE des écrivains français de Belgique. Tome IV (M.N.) établi par René Fayt, Colette Prins, Jeanne Blogie, Renée van de Sande, sous la direction de Roger Brucher. 1 vol. in-8° de X. 374 pages 350,—
- BRUCHER Roger. — *Maurice Maeterlinck*. L'œuvre et son audience. Essai de bibliographie. Avec la collaboration de Renée van de Sande, Colette Prins, René Fayt. 1 vol. in-8° de 148 p. 180,—
- MORTIER Roland. — *Le « Tableau littéraire de la France au XVIII^e siècle »*. Un épisode de la « guerre philosophique » à l'Académie sous l'Empire (1804-1810). 1 vol. 14 × 20 de 148 p. 180,—

En outre, la plupart des communications et articles publiés dans ce Bulletin depuis sa création existent en tirés à part. Le présent tarif annule les précédents.